Montréal mardi 8 mars 2005 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 136 64 pages 5 cahiers **Nuageux, Max. -5 Min. -14** **65¢** taxes en sus - Édition provinciale **75¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

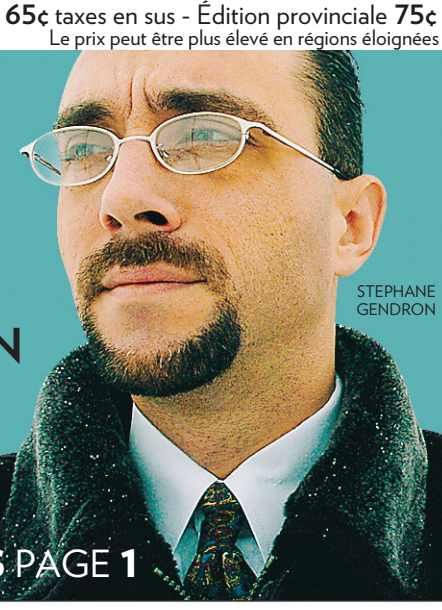
cyberpresse.ca
LA PRESSE



MODE
FEMMES ET FÉMINITÉ
ACTUEL PAGE **1**

HOCKEY
GILLETT, OPTIMISTE DEVANT L'ÉTERNEL
SPORTS PAGE **3**

TQS
LE MAIRE DE HUNTINGDON À LA BARRE DU *GRAND JOURNAL* ?
ARTS ET SPECTACLES PAGE **1**


STEPHANE GENDRON

QUÉBEC DOIT TROUVER 500 MILLIONS... ET VITE

La rentrée parlementaire se fera dans une atmosphère lugubre et austère

DENIS LESSARD

QUÉBEC – À quelques semaines du début de l'année financière, le gouvernement Charest est forcé de freiner brusquement et d'imposer 500 millions de dollars en compressions supplémentaires dans les dépenses des ministères.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, ce redressement, qui a été annoncé à la fin de la semaine dernière à l'ensemble des sous-ministres, a créé une commotion dans toute l'administration publique : jamais on a dû trouver autant d'argent si rapidement, a-t-on résumé.

Hier, lors d'un point de presse à l'issue d'une rencontre avec ses députés, le premier ministre semblait s'attendre à ce que cette vaste opération finisse par faire l'objet d'une fuite.

›Voir MILLIONS en page A10

CHUM

Jean Charest sonne le glas d'Outremont

Lucien Bouchard dénonce le simulacre de débat

DENIS LESSARD

QUÉBEC – L'Université de Montréal n'est pas parvenue à répondre aux interrogations du gouvernement du Québec avec son projet de technopole de la santé à la gare de triage d'Outremont.

Avant même d'en avoir discuté avec ses députés et son Conseil des ministres, comme il s'était engagé à le faire début février, le premier ministre Jean Charest a sonné hier le glas du projet de CHUM à Outremont.

« La commission parlementaire a été utile », a souligné d'emblée M. Charest à sa sortie d'une réunion de ses députés. Au terme de l'exercice de la semaine dernière, force est de constater, selon lui, qu'il y avait deux grandes questions : la sécurité et les coûts. « Dans un cas comme dans l'autre, pour ce qui est du projet Outremont, il y a des doutes très très réels qui ont été exprimés. Cela va peser dans la balance au moment où une décision sera prise », a-t-il ajouté. Et la décision sera prise « le plus rapidement possible ».

Pendant quatre jours la semaine dernière, les projets d'Outremont et de Saint-Luc ont été scrutés par une commission parlementaire spéciale.

›Voir CHUM en page A10


PHOTO MOHAMED AZAKIR, REUTERS

Les présidents de la Syrie et du Liban ont annoncé hier à Damas que les troupes syriennes se replieront d'ici la fin mars dans la vallée de Bekaa. Peu après l'annonce, des militaires syriens, en poste dans les montagnes bordant Beyrouth, commençaient déjà à charger du matériel dans des camions qui ont ensuite pris la route de la Bekaa.

Repli syrien d'ici la fin du mois de mars


ISABELLE HACHEY
ENVOYÉE SPÉCIALE
BEYROUTH

Après trois semaines d'intenses pressions internationales, les présidents syrien et libanais ont annoncé hier à Damas que les troupes syriennes se replieront d'ici la fin mars dans la vallée de Bekaa, dans l'est du Liban. Cette décision n'a pas satisfait Washington, ni les dizaines de milliers de protestataires qui s'étaient réunis à Beyrouth pour réclamer, une fois de plus, le retrait intégral et immédiat des 15 000 soldats syriens stationnés au Liban.

Peu après l'annonce, des militaires syriens en poste dans les montagnes bordant la capitale libanaise commençaient déjà à ranger leur matériel et à charger meubles et matelas dans des camions, qui ont ensuite pris la route de la Bekaa.

Le président libanais Émile Lahoud et son homologue syrien, Bachar Al-Assad, n'ont pas précisé à quel moment aura lieu la seconde phase du redéploiement, près de la frontière syro-libanaise. Les deux hommes ont renvoyé tout retrait définitif à des négociations ultérieures.

›Voir REPLI en page A6

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
« En ce 8 mars, il est temps de faire place aux femmes. Hein, Bernard ? »
— Pauline Marois

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 18	Mots croisés	AFFAIRES 15 et SPORTS 8
Bandes dessinées	AFFAIRES 15	Mot mystère	AFFAIRES 15
Bridge	AFFAIRES 18	Observateur	AFFAIRES 16
Décès	AFFAIRES 19	Petites annonces	AFFAIRES 16 et AFFAIRES 2
Feuilleton	AFFAIRES 15		
Forum	A 18, 19		
Horaire télévision	ARTS 4		
Loteries	A 9		

Météo
Nuageux avec averses de neige, maximum **-5**, minimum **-14**, plus de détails en page SPORTS **12**

6 21924 98765 1

Bienvenue aux dames ?


VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Amélia Salehabadi l'avoue elle-même : c'est une emmerdeuse. Dans le sens de : je pose des questions, je ne me satisfais pas des réponses préemballées, je défonce les portes fermées, je débats et je revendique.

Enfin, vous voyez le genre : une fonceuse qui brasse beaucoup dans une organisation. Et visiblement trop autour de la table d'un conseil d'administration d'une société d'État, si on en juge par son expérience à la Corporation commerciale canadienne (CCC), organisme fédéral voué au développement des exportations des entreprises d'ici.

Rare femme dans un monde d'hommes, Amélia Salehabadi, mère de deux enfants et enceinte jusqu'aux yeux d'un troisième, affirme que le président du conseil, Alan Curleigh, exaspéré par ses questions, a fini par lui lancer : « Pourquoi ne vas-tu pas t'occuper de tes enfants ? »

Accusation niée par Patrick Doyon, directeur des communications de la CCC. « M. Curleigh affirme n'avoir jamais dit ça, au contraire, il a félicité Mme Salehabadi quand il a su qu'elle était enceinte. »

« Ah bon, c'est pas tout à fait ça que j'avais compris », réagit Mme Salehabadi, amusée par la réponse officielle.

La jeune avocate dans la trentaine maintient sa version des faits et se plaint d'avoir été victime d'intimidation.

›Voir MARISSAL en page A6

AUTRE TEXTE
Un sondage CROP-*La Presse* sur la condition des femmes, A14

GROUPE PAGES JAUNES À LA CONQUÊTE DE L'OUEST
LA PRESSE AFFAIRES PAGE **1**



08|03|2005

COUP D'ŒIL

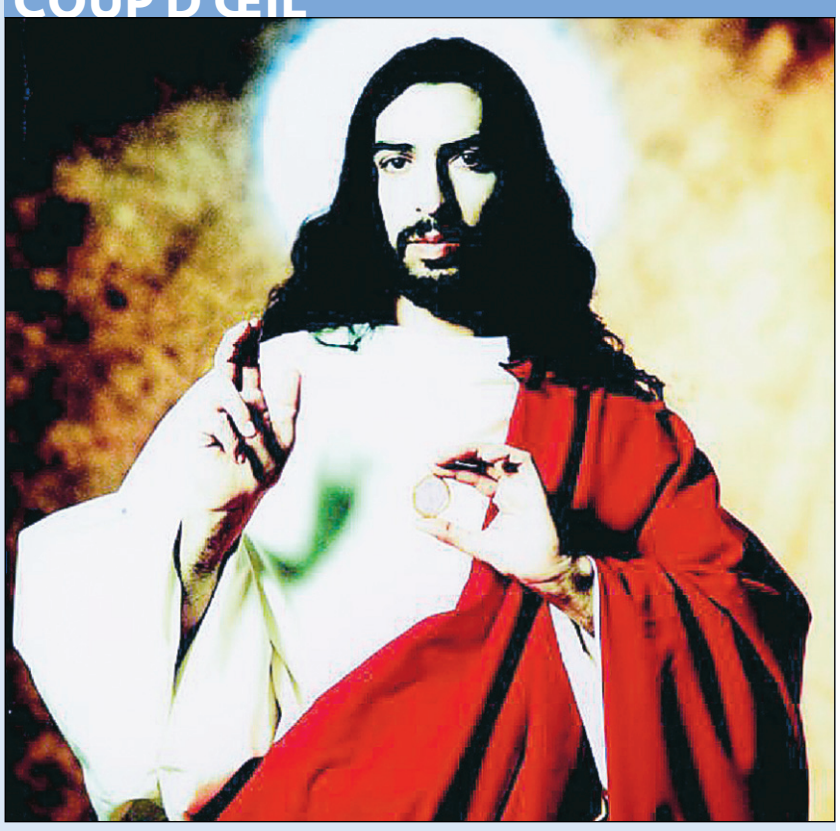


PHOTO AFP

Cette affiche sème la controverse en Espagne. Création du designer Rafael Iglesias, l'image est utilisée dans le cadre d'une campagne de prévention contre le sida. Elle montre le Christ tenant un condom dans sa main. On peut y lire en traduction libre «Aime ton prochain comme toi-même» et «Utilise le condom. La prévention, c'est divin».

SANTÉ

Déséquilibre inquiétant

La Chine veut criminaliser le dépistage du sexe d'un foetus pour raisons non médicales. Les avortements sélectifs au détriment des filles sont trop nombreux. Le dépistage du sexe a déjà été interdit, mais les médecins qui le pratiquent risquent actuellement des sanctions administratives, et non pénales. Malgré l'interdiction, ce dépistage est toujours pratiqué, entraînant un déséquilibre grave entre les sexes. La commission permanente du Parlement chinois va déposer une loi criminalisant ces actes. Il naît 117 garçons pour 100 filles en Chine, une différence imputée à la politique démographique visant à limiter le nombre d'enfants à un enfant par couple. Dans une société qui valorise les garçons, nombreux sont ceux qui préfèrent provoquer un avortement lorsque, à la suite d'une échographie, la future maman apprend qu'elle est enceinte d'une fille.

LITTÉRATURE

Œuvre rarissime

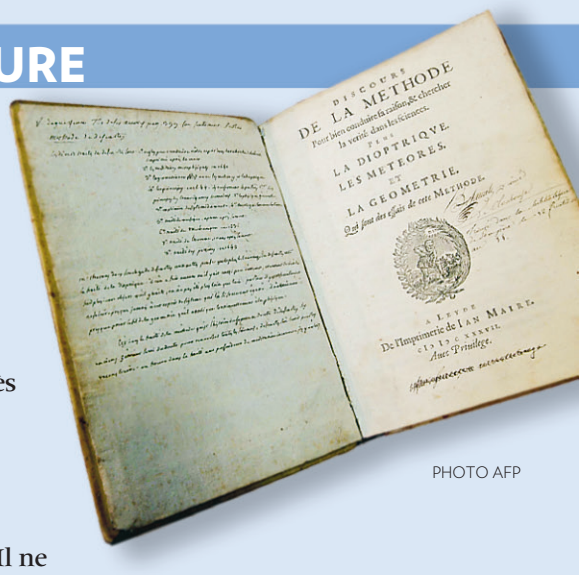


PHOTO AFP

Une édition originale du *Discours de la méthode* de René Descartes datant de 1637 a été vendue près de 150 000 $ aux enchères la semaine dernière en France. L'ouvrage reposait incognito dans une bibliothèque privée. Il ne resterait que cinq éditions originales du traité en France, la plupart précieusement conservées dans des bibliothèques. Le livre comporte des notes manuscrites écrites aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Connu pour sa célèbre formule «cogito ergo sum» (je pense donc je suis), le *Discours de la méthode* est le fruit d'une véritable aventure intellectuelle. Inquiété par la récente condamnation de Galilée, Descartes (1596-1650) avait longuement hésité à faire paraître ses préceptes de pensées méthodique et métaphysique.

INSOLITE

Précoce

Un petit garçon de 3 ans du Bangladesh et vivant à Leeds, en Angleterre qui sait lire et écrire depuis un an, vient d'intégrer Mensa, l'association internationale des surdoués. Pour être admissible, les membres doivent posséder un quotient intellectuel statistiquement supérieur à celui de 98% de la population. Le petit Mikhail Ali a effectué une série de tests d'aptitude faisant appel à l'intelligence mathématique, spatiale et logique. Résultat : 137 de QI. Mikhail déchiffre l'alphabet arabe, peut additionner et soustraire des nombres de quatre chiffres et apprend actuellement les multiplications. Mais ses parents ont bien du mal à lui trouver une école. Mikhail n'est pas émotionnellement prêt, estime le corps enseignant.

CHIFFRE DU JOUR

45 000

Le nombre de grands barrages construits dans le monde depuis 1945. Ils génèrent le cinquième de toute l'électricité et permettent l'irrigation des champs qui produisent 10% de la nourriture. Environ 60 millions de personnes ont été déplacées pour faire place à ces barrages.

Textes : Marie-Andrée Amiot et François Berger
Sources : AFP, AP, World Watch Institute, TLC.
Pour joindre notre coordonnatrice : **marie-andree.amiot@lapresse.ca**

LES CÉGEPS EN GRÈVE



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC ©

Une trentaine d'étudiants de Québec devaient passer la nuit sous la tente devant l'Assemblée nationale, alors qu'à Montréal, une poignée de militants de la FECQ ont érigé un campement permanent devant les bureaux du ministère de l'Éducation.

Non aux 103 millions

L'argent ne sera pas réinvesti, affirme le ministre Fournier

VIOLAINE BALLIVY
LE SOLEIL

QUÉBEC – Douche froide pour les étudiants : le ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier a clairement fait savoir hier que le gouvernement ne réinvestirait pas les 103 millions retirés l'an dernier au régime de prêts et bourses, faute de moyens.

« Les marges budgétaires que l'on scrute en ce moment ne sont pas à la hauteur des 100 millions que les étudiants espèrent », a fait savoir hier le ministre, lors d'un point de presse à Québec. Jean-Marc Fournier a répété qu'il était « sensible » aux préoccupations des étudiants sur l'endettement, mais affirme du même souffle que l'argent est rare.

Maintenant la ligne dure à l'égard des étudiants, le ministre a aussi critiqué leurs moyens de pression et déclaré que la grève générale illimitée constitue un moyen radical irresponsable. « On peut faire la grève une journée ou deux pour faire passer un message, mais tout le monde dans la société a des responsabilités. Le concept de grève illimitée ne correspond pas à cette responsabilisation. »

Des propos qui n'ont pas manqué d'attiser la colère des 68 000 grévistes. « Le gouvernement a investi en santé, il promet des baisses d'impôts et quand arrive le tour de l'éducation — officiellement l'une de ses priorités — il affirme qu'il n'a pas d'argent. De l'argent, il y en a, mais Québec choisit de ne pas l'investir en éducation », dénonçait hier Éric Martin, porte-parole de la CASSEE, une coalition formée de la majorité des associations universitaires et cégépiennes en débrayage. Leurs représentants doivent rencontrer le ministre demain, mais, à la lueur de ces nouvelles déclarations, se font peu d'illusions.

Pire, la présidente de la Fédération étudiante collégiale (FECQ), Julie Bouchard, pense que l'attitude de Jean-Marc Fournier va polariser les positions. « Il ne fait qu'attiser la grogne sur les campus. Les étudiants ne se laisseront pas berner et continueront la grève. »

La critique de l'opposition, Pauline Marois, n'a pas été très tendre non plus envers son vis-à-vis et l'a accusé de répéter les erreurs de son prédécesseur Pierre Reid. « Il baisse les bras dès son arrivée », a-t-elle déclaré, affirmant que M. Fournier pourrait, s'il le voulait, convaincre M. Charest de gonfler l'enveloppe de son ministère.

Les étudiants ont amorcé hier leur deuxième semaine intensive de manifestations. Une trentaine d'étudiants de Québec devaient passer la nuit sous la tente devant le parlement. Des étudiants promettent de s'y relayer jour et nuit jusqu'à ce que les 103 millions soient réinvestis.

Manifestation rue Fullum

Pendant ce temps, environ 150 élèves du cégep du Vieux-Montréal, membres de la CASSEE, ont manifesté hier soir vers 18 h, devant les bureaux de la direction régionale du ministère de l'Éducation (MEQ), au 600, rue Fullum, à Montréal.

Une vingtaine d'entre eux ont réussi à pénétrer à l'intérieur des bureaux situés au 10^{e} étage de l'immeuble. Selon le Service de police de la ville de Montréal (SPVM), des chaises, des tables et des téléphones ont été endommagés. Des élèves auraient couvert un mur de graffitis et des excréments auraient été laissés dans un pot à l'entrée du bureau.

Avec l'aide de Sara Champagne

À SURVEILLER

Mercredi : la CASSEE rencontre le ministre de l'Éducation et organise une journée d'actions régionales.
Des votes sur la grève auront lieu à l'Université Concordia et à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Jeudi : nuit de création culturelle de la CASSEE à Montréal.

LES FORCES EN PRÉSENCE

› FEUQ (Fédération étudiante universitaire du Québec) : 170 000 étudiants.
Les représentants de la fédération refusent pour l'instant d'appeler à la grève générale illimitée, même si certains de leurs membres sont déjà en grève.

› CASSEE (Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie) : 40 000 membres,
dont les 20 000 membres permanents de l'ASSE. Le reste des étudiants s'est joint à la coalition de l'ASSE élargie.

› FECQ (Fédération étudiante collégiale du Québec) : 60 000 membres.
Plusieurs scrutins auront lieu dans la plupart des cégeps affiliés à la fédération d'ici deux semaines.

LES CÉGEPS EN GRÈVE

Les cégépiens sont au coeur du mouvement de grève actuel. Ils représentent environ 46 000 des 68 000 étudiants québécois qui ont cessé d'aller à leurs cours pour protester contre la transformation de 103 millions de dollars de bourses en prêts. D'ici deux semaines, une quinzaine de cégeps dans lesquels des votes sont prévus pourraient venir grossir les rangs. *La Presse* s'est rendue aux collèges Saint-Laurent, en grève depuis plus d'une semaine, et André-Laurendeau, en référendum sur le sujet, pour prendre le pouls du mouvement.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

C'était jour de référendm hier au cégep André-Laurendeau, où les collégiens devaient décider s'ils se joindront au mouvement de grève. Le voter s'annonce serré.

André-Laurendeau vire-t-il à gauche ?

CAROLINE TOUZIN

« André-Laurendeau n'est pas un cégep de gauche du tout. Je diviserais les étudiants en trois catégories : ceux qui ont des raisons valables de voter pour la grève, ceux qui ont de bonnes raisons de voter contre et les autres, qui s'en foutent. Malheureusement, ici, il y en a trop, de cette dernière catégorie. »

En tant que responsable du Café Inn, le café étudiant du cégep André-Laurendeau, Véronique Girard est aux premières loges des débats sur la grève.

Élève en arts et lettres, elle voudrait bien que son cégep se joigne au mouvement amorcé depuis un peu plus d'une semaine dans la province. Son voeu pourrait être exaucé. Membre de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), l'association étudiante du cégep de l'arrondissement de LaSalle, à Montréal, consulte ses 2700 membres depuis vendredi, et ce, jusqu'à demain, sur le déclenchement d'une grève générale illimitée.

Rappelons que la FECQ a lancé à ses quelque 60 000 membres un appel en ce sens jeudi dernier.

Au moment du passage de *La Presse*, les avis semblaient assez partagés chez les cégépiens. Tous se disaient contre la décision du gouvernement libéral de convertir 103 millions de dollars de bourses en prêts. Mais, de là à terminer leur trimestre plus tard pour reprendre les cours manqués durant la grève...

Assis à une table du Café Inn, Nicolas Ducharme et Jimmy Selany, tous deux élèves en informatique, discutaient tranquillement de la grève. « Moi, je ne veux pas perdre le travail à 13,50 $ qui m'attend à la fin de la session. Une grève, c'est fait pour mettre un employeur dans la merde. Là, si je manque des cours, c'est juste moi qui suis pénalisé », croit Nicolas Ducharme. Son ami Jimmy, originaire d'Haïti, retourne chez lui à la fin du trimestre. Il n'a pas envie de repousser son voyage.

« Je veux aller à l'université en relations industrielles, alors je vais devoir continuer à m'endetter. »

Dans la grande salle adjacente au café étudiant, où le référendum se tient, Carlos Molina, élève en administration, jouait aux cartes avec des amis. « Depuis le début de mes études, j'ai reçu 3000 $ en prêts et rien en bourse. Je veux aller à l'université en relations industrielles, alors je vais devoir continuer à m'endetter. Si la grève passe, je vais aller manifester », dit-il. Son amie Salye Blanchette renchérit, investie d'un message pour la société québécoise : « Quand je vais avoir une vraie *job*, je vais être prête à payer plus d'impôts pour réduire le fardeau qui pèse sur les épaules des étudiants. »

Pour ceux qui auraient encore des doutes au moment de voter, une liste énumérant les conséquences de la grève sur leur trimestre a été installée à l'avant des panneaux des isoloirs. Par exemple, on peut y lire que les stages des élèves en formation technique seront maintenus.

À deux pas de là, dans un local réservé à la mobilisation, on voit une grande affiche de la tête du premier ministre Jean Charest surmontant le corps de M. Burns, l'industriel avare des *Simpson*. Rencontrée à l'intérieur, la présidente du « camp du Oui », Josiane Héneault, n'est pas prête à miser sur le résultat de demain. Elle s'avance sur une seule chose : « Ça a réveillé la population étudiante. C'était beau de voir autant de gens intéressés à la politique, qu'ils soient pour ou contre la grève. »

Le conseiller à l'externe de l'association étudiante, Édouard-Julien Blanchet, dit « mission accomplie » lui aussi. « Les profs nous disent que le mouvement militant n'a jamais été aussi fort à André-Laurendeau. »

Le moral est d'acier au cécep Saint-Laurent

CAROLINE TOUZIN

Jean-Philippe Thuot était en pyjama et pantoufles, au beau milieu de l'après-midi vendredi dernier, dans la grande salle du cégep Saint-Laurent, à Montréal. Il ne chôme pas pour autant. Le jeune homme, coordonnateur à l'externe de son association étudiante, passe ses jours et ses nuits au cégep depuis que la grève générale illimitée y a été déclenchée.

À 7 h chaque matin, M. Thuot range son petit matelas bleu pour rejoindre des dizaines d'élèves aux piquets de grève dressés devant le cégep. Le but est de bloquer les entrées au personnel, à quelques exceptions près. Pour ceux qui ne comprendraient pas le message, une immense banderole noire sur laquelle est inscrit « en grève » en lettres blanches a été installée sur la façade de l'établissement.

Membre de la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSEE), l'association étudiante du cégep Saint-Laurent a été la première à obtenir un mandat de grève, qui a été déclenchée le jeudi 24 février.

Le moral est bon dans ce cégep de 2200 collégiens reconnu pour sa population d'artistes militants. Et pour cause : la grève reçoit de plus en plus d'appuis. Jeudi dernier, elle a été reconduite à 80 %, alors que 63 % des cégépiens se disaient en faveur lors du premier vote.

Les cégépiens en grève sont loin de se tourner les pouces. Ils ont mis sur pied une cuisine collective, organisent des conférences et des spectacles et fabriquent du matériel de mobilisation en plus de participer aux nombreuses actions nationales prévues par la CASSEE.

Au passage de *La Presse*, une cinquantaine d'entre eux occupaient le couloir des locaux de l'administration en chantant des classiques de Bob Marley et du groupe québécois Harmonium. Ils réclamaient alors une entente avec le cégep sur la gestion des locaux durant la grève.

« Mon modèle, c'est la Finlande, où les études universitaires sont totalement gratuites. »

Gabriel Léger-Savard, élève en sciences humaines, était là pour jouer du tam-tam. « Moi, je veux un système d'éducation accessible à tous. Ça existe. Mon modèle, c'est la Finlande, où les études universitaires sont totalement gratuites », a-t-il expliqué à *La Presse*. Son collègue, Mejdi Michel Faleh, est du même avis. « Il faut un système accessible, y compris aux étudiants internationaux. En ce moment, ils doivent payer plus cher que nous et n'ont même pas le droit de travailler à l'extérieur du campus », dénonce-t-il.

Dans plusieurs cégeps, la mobilisation pour la grève permet aussi de mener certaines luttes locales. Ainsi, des cégépiens de Saint-Laurent ont bloqué l'accès aux membres de la série *Casting* de TQS, tournée entièrement dans ses murs, la semaine dernière.

Ils auront réussi à nuire au tournage durant deux jours. La troisième journée, le cégep a demandé une injonction. L'association étudiante a cessé ses actions « par manque d'argent pour payer les frais d'avocat », explique M. Thuot. « On continue quand même de dénoncer le tournage. C'est un exemple de partenariat avec le privé pour financer l'éducation. On trouve ça dangereux à long terme », ajoute-t-il.

L'association étudiante du cégep Saint-Laurent espère obtenir l'appui de la population dans sa lutte, nationale celle-ci, pour l'abolition de la réforme de l'aide financière. Leur revendication est plus large que le retour des 103 millions en bourses réclamés par les deux principales fédérations (la FECQ et la FEUQ).

Pour y arriver, les cégépiens ont commencé à distribuer des tracts aux sorties du métro Berri en fin de journée. L'un de leurs messages est calqué sur un slogan militant bien connu : « Un peuple instruit jamais ne sera vaincu. »



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

L'association étudiante du cégep Saint-Laurent a été la première à obtenir un mandat de grève. Celle-ci a été déclenchée dès le jeudi 24 février.

ACTUALITÉS

BÉRYLLIOSE CHRONIQUE

Deux personnes infectées sans jamais avoir mis les pieds dans la fonderie

TRISTAN PÉLOQUIN

Sans jamais avoir mis les pieds dans les installations de la Fonderie Horne, le propriétaire d'un garage ainsi qu'une employée d'un commerce de nettoyage de vêtements de Rouyn-Noranda ont contracté la bérylliose chronique, une maladie pulmonaire incurable étroitement liée à l'exposition à la poussière ou à la fumée toxique de béryllium.

« Pendant des années, j'ai lavé les salopettes sales des soudeurs, des plombiers et des électriciens sous-traitants qui travaillaient à la fonderie, mais on ne m'a jamais avertie que ça pouvait être dangereux pour ma santé, explique Sylvie Maillée, ex-employée du Nettoyeur Place Rouanda, une entreprise qui avait un contrat de service avec plusieurs sous-traitants de Noranda. Je ne portais même pas de masque pour me protéger quand je mettais le linge dans la machine. »

Le souffle court

Après avoir souffert de ce qu'elle croyait être une grave pneumonie qui tardait à guérir, la travailleuse a finalement passé des tests au CLSC et a appris en 2002, près de 20 ans après son embauche, qu'elle était atteinte de bérylliose. Selon elle, la contamination s'est produite entre 1996 et 2002.

C'est en 1998, à la Fonderie Horne, que le premier cas de bérylliose chronique a été diagnostiqué au Québec.

« J'ai perdu 35 % de mes capacités pulmonaires à cause de cette maladie et, malgré tout, la CSST veut que je retourne au travail. C'est impossible ! Je m'épuise à rien », ajoute la femme, le souffle court juste à parler.

Dans le cas du garagiste infecté, tout porte à croire qu'il a été exposé au béryllium en entretenant des véhicules qui ont accumulé la poussière en roulant dans des endroits contaminés de l'usine de Noranda. Joint par *La Presse*, l'homme a catégoriquement refusé de commenter. Ni la CSST ni la direction de la santé publique n'ont été en mesure d'indiquer pendant combien de temps l'homme a été exposé au béryllium.

Affirmant être au courant de l'existence de ces deux cas, le vice-président aux communications de Noranda, Denis Couture, a refusé de les commenter en détail. « La seule chose que je puisse dire, c'est qu'il est facile de jouer les quarts arrière du lundi matin en disant que ceci ou cela aurait pu être fait. Il n'en demeure pas moins que la bérylliose était jusqu'à tout récemment une maladie mal connue. La preuve en est que dans son rapport (sur les cas de bérylliose à la Fonderie Gaspé, à Murdochville), la CSST blâme à peu près tout le monde, du syndicat aux médecins en passant par les dirigeants de la fonderie. C'est dire à quel point, contrairement à aujourd'hui, le béryllium n'était pas considéré comme un métal aussi dangereux. »

Dans ce rapport, la CSST a vivement critiqué l'attitude de Noranda dans sa gestion des risques liés aux béryllium dans son ancienne usine de récupération de métaux de Murdochville, en Gaspésie. Neuf ex-employés de cette usine, fermée en 2002, souffrent aujourd'hui de bérylliose chronique.

Des cas uniques ?

Selon la CSST, Mme Maillée et le garagiste atteints de bérylliose sont les deux seuls cas connus au Québec de travailleurs externes à une usine où le béryllium est utilisé qui aient développé la maladie.

La Direction de la santé publique précise que des tests de l'air ambiant de Rouyn-Noranda menés après la découverte du premier cas de bérylliose n'ont révélé rien d'inquiétant. Plus de 1000 personnes ont également passé des tests de dépistage. Mais aucun test systématique n'a été mené parmi les familles et les proches des travailleurs des usines qui utilisent le béryllium.

Aux États-Unis, dans les années 40 et 50, alors que les normes de sécurité étaient beaucoup moins sévères qu'aujourd'hui, plusieurs cas de bérylliose ont été diagnostiqués chez les femmes de travailleurs d'usines, qui auraient été infectées en secouant les vêtements de travail de leur mari. En 1990, un autre cas semblable a également été répertorié chez la conjointe d'un employé d'une usine de Brush Wellman, principal producteur nord-américain de béryllium.

Une étude publiée en 1999 par un chercheur du National Institute for Occupational Safety and Health a par ailleurs démontré que, sans des mesures strictes de contrôle, les travailleurs exposés au béryllium transportent malgré eux des particules de métal toxique à l'intérieur de leur voiture et probablement dans leur maison, risquant ainsi d'exposer leurs familles.

Selon un groupe de travailleurs de Noranda rencontré hier par *La Presse*, des mesures strictes de décontamination ont cependant été mises en place dans les installations de l'entreprise depuis le début des années 90.

BÉRYLLIOSE

Documentée pour la première fois dans les années 40, la bérylliose a fait l'objet d'études scientifiques plus approfondies au milieu des années 90.

> **Causes :**
Exposition prolongée aux poussières ou à la fumée de béryllium.
Les plus récentes recherches indiquent qu'une prédisposition génétique pourrait être nécessaire.

> **Symptômes :**
Souffle court et perte pulmonaire pouvant s'aggraver avec le temps
Faiblesse généralisée
Toux
Douleur thoracique

L'exposition au béryllium peut également provoquer le cancer du poumon.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Sylvie Maillée, ex-employée du Nettoyeur Place Rouanda, une entreprise qui avait un contrat de service avec plusieurs sous-traitants de Noranda.



Ce matin à 8 h 35

Le point sur la guerre des festivals de cinéma à Montréal.

HOMIER-ROY

dès 5h

Réalisation : Stéphane Tremblay

95,1 FM

Première Chaîne

Radio-Canada

www.radio-canada.ca/bienmeilleur



PIERRE FOGLIA

Tiens, un courrier du genou

Je reçois encore des lettres écrites à la main, dans des enveloppes, avec des timbres — d'après mes jeunes collègues, c'est parce que je suis vieux, il n'y a plus que les vieux qui s'écrivent à la main — anyway, je décachette l'enveloppe, la lettre commençait ainsi : *Je m'appelle Gisèle Léautaud...*

La petite-nièce de Paul ? Paul Léautaud, l'injurieux bougon de la Vallée-aux-Loups, ses lunettes sur le bout du nez, son chat dans les bras, sa tuque sur la tête, tel que le montre son portrait encadré au-dessus de ma bibliothèque. Paul Léautaud, qui enseigne dans son *Journal littéraire* cette leçon que je n'ai jamais cessé d'apprendre sans avoir jamais réussi à l'apprendre vraiment, *il faut s'efforcer d'écrire comme tout le monde mais en n'écrivant comme personne.*

Cette Gisèle serait sa nièce, elle me dirait que par le style je lui rappelle son oncle et je ferais encadrer sa lettre au-dessus de ma bibliothèque à côté du portrait de Paul. Sauf que c'est pas du tout ce qu'elle disait, d'ailleurs, elle n'est pas du tout la nièce de Paul, elle m'écrit : *je ne lis habituellement pas vos chroniques, mais on m'a fait lire celle où vous insultez les scouts, je me demande de quel droit,* etc.

Il me semble que les scouts existent pour être insultés. Je n'ai pas inventé que *scout* et surtout *boy-scout* sont habituellement employés au sens péjoratif, au sens de petit-nono-zélé. C'est toujours ainsi que je les emploie, sans trop y penser, et le lendemain je reçois une beurrée (une jambeurrée ?) de protestations, qu'avez-vous contre les scouts ?

Rien.

Rien, mais j'ai bien aimé le courriel de Jean-Sébastien, un collègue des sports, qui m'envoie cette définition toute italienne du scoutisme :

Una banda di bambini
Vestiti da cretini
Diretta da un cretino
Vestito da bambino

Traduction : une bande d'enfants habillés comme des crétins, menés par un crétin habillé comme un enfant. Ecco !

CINÉMA — Pis, M. Foglia, êtes-vous allé voir *Les Invasions barbares* , finalement ?

C'est drôle que vous me demandiez ça aujourd'hui, j'y vais justement demain. Quoique je me demandais si je n'irais pas plutôt voir *Alys Robi.* Paraît que c'est très bien aussi.

Pis, M. Foglia, êtes-vous allé voir *Million Dollar Baby* ?

J'y vais demain aussi.

Bref, M. le chroniqueur vous n'allez pas souvent au cinéma ?

Je loue des films. Tenez, samedi, j'ai reloué *Dogville*, c'était la troisième fois en moins d'un mois que je louais *Dogville*.

Pour Nicole Kidman ?

Un peu.

Pour le massacre de la fin ?

Non. La première fois, j'ai adoré le massacre de la fin. Il y a quelque chose d'adolescent là-dedans, de jubilatoire. Mais la seconde fois, ce massacre m'a dérangé. Il enterre la question que pose le film : Nicole Kidman a-t-elle provoqué, voire consenti à ce qui lui arrive ? C'est une question essentielle, pas pour comprendre le film, pour comprendre l'humanité. C'est en cela un très grand film.

L'HUMOUR ENCORE — D'une linguiste, Louise D. : vous évoquiez samedi le pubis des vieilles linguistes. Ça m'a rappelé qu'alors que j'étudiais à l'université, en linguistique incidemment, on avait voulu appeler notre journal « Le cunilinguiste », géniale trouvaille qui n'a pas fait rire les littérateurs qui ont imposé un titre drabe, je ne me souviens plus lequel.

Vous venez de résumer, madame, le débat actuel sur l'humour. On n'arrête pas de répéter que les humoristes ne sont pas très drôles, ce qu'on ne dit pas, c'est que s'ils l'étaient, on les trouverait encore moins drôles. Le public manque totalement de curiosité en humour, comme dans le reste, il est notamment imperméable à l'absurde et à l'humour noir... Je réponds parfois des folies au téléphone. J'en ai une nouvelle : ça sonne, je décroche : association des pédophiles de la Haute-Yamaska, bonjour... Le silence glacial à l'autre bout est pour moi, ces jours-ci, la chose la plus drôle du monde. C'est pour vous dire comme je m'ennuie au festival de l'humour et à la lecture de quelques chroniques.

LA SANTÉ — Je voulais vous écrire après votre article sur les greffes de moelle osseuse, puis j'ai oublié... lymphome de Hodgkin à 11 ans, soignée par le docteur Demers à Sainte-Juju, m'en suis sortie guérie, ont suivi des études en médecine, spécialisation en hémato, précisément en greffe de moelle à Maisonneuve avec les docs dont vous avez parlé et qui sont bien comme vous le dites dans votre article. J'exerce présentement à Vancouver où je suis allée compléter ma formation en 99... J'ai eu d'autres problèmes de santé, bref je connais les deux côtés du problème, manque de ressources, listes d'attente, vieux buildings... mais aussi soins de première classe, personnel efficace, compétent. Oui le système de santé craque à la grandeur du Canada, non il ne va pas s'écrouler, plein de gens le portent à bout de bras... et ça marche !

Pourquoi je reste à Vancouver ? La routine. Et puis il fait 8 degrés, ici. Vous ? (Julye Lavoie).

GÉOGRAPHIE — Je ne sais pas si vous vous rappelez ces enfants de troisième secondaire auxquels le prof demandait : qui est Roméo Dallaire ? Pas un souffle dans la classe, jusqu'à ce que le plus allumé lève la main : ah oui oui oui, c'est rapport au génocide de Rouyn-Noranda.

Il y a une suite — une suite à l'envers si l'on peut dire. Elle m'est rapportée par la mère de jumelles de neuf ans qu'elle conduit, ce samedi matin-là, à un tournoi provincial de basket au centre Claude-Robillard. Les gamines se préparent et la mère leur annonce qu'elles vont affronter une équipe de Rouyn-Noranda. Alors une des jumelles de protester : hein ! Des filles du Rwanda ? Des Noires ? C'est pas juste, sont trop bonnes !

LE SOIR, EN TURQUIE — Eh bien non, pas de nouvelles de mon jeune ami Maxiiiime. C'est rare. J'espère qu'il ne lui est rien arrivé. Figurez-vous que l'autre jour, une demoiselle m'écrit pour me demander ses coordonnées. Tu parles que je l'ai vue venir avec ses gros sabots et sa jupette ras le bonbon. J'ai transmis à Maxiiiime en lui disant si jamais elle est rousse, et si jamais vous faites des enfants, tu m'en mets un de côté. Et pis voilà. Pu de nouvelles. J'espère qu'elle ne l'a pas enlevé. J'espère que je n'ai pas branché mon jeune ami sur une amazone qui fait la traite des adolescents. Elle l'a peut-être drogué. Prélevé ses organes. Ou peut-être l'a-t-elle envoyé dans un camp clandestin en Turquie où on le fait travailler dans les champs de betterave à sucre toute la journée, et le soir, le soir, LE SOIR ! J'aime mieux ne pas y penser. Adieu Maxiiiiime.

La CAM montréalaise, une des plus coûteuses du continent

Le parti municipal Projet Montréal a pondéré le prix de la carte avec le revenu médian des ménages

KARIM BENESSAIEH

Contrairement à une perception répandue, la carte autobus-métro de Montréal serait une des plus coûteuses d'Amérique du Nord. À 61 $ par mois, et en tenant compte du revenu des usagers, elle n'est en fait battue que par Toronto, et dépasse Chicago, New York et Boston.

C'est du moins ce que révèle une comparaison de Projet Montréal, un parti municipal qui dénonce du même souffle les cinq hausses successives de tarifs depuis janvier 2002. Quand on ne tient compte que du prix net de la carte mensuelle, la métropole québécoise est effectivement une des plus abordables sur les 16 villes retenues. Seule Dallas, avec un tarif équivalent à 47,62 $ CAN, est moins chère.

Le tableau est tout autre quand on tient compte du revenu des habitants. Pour son calcul, Projet Montréal a pondéré le prix de la carte par le revenu médian des ménages, qui est de 35 910 $ à Montréal, le plus bas des villes retenues. Du coup, le classement se retrouve inversé, et Montréal devient un des endroits où il en coûte relativement le plus cher pour voyager en transport en commun.

« On ne peut prendre seulement le coût de la carte mensuelle sans tenir compte de la capacité de payer, explique Richard Bergeron, chef de Projet Montréal et urbaniste de formation. Le fardeau financier est plus lourd pour un Montréalais moyen que pour un usager de Chicago, d'Ottawa ou de Longueuil. »

M. Bergeron reconnaît que l'exercice statistique a ses limites, puisqu'il ne tient pas compte par exemple du coût de la vie moins élevé à Montréal que dans les autres métropoles. Le choix du revenu médian des ménages, lui aussi, peut accentuer les différences. « Ce ne sont pas des ménages qui prennent le transport en commun, mais des individus. Si on avait pris le revenu par personne, ça aurait adouci le portrait, reconnaît le chef de Projet Montréal. Mais pour lancer le débat, l'exercice n'est pas mal. »

Dans son programme électoral, le parti municipal promet de ramener la CAM à 40 $ par mois dans son premier mandat et d'offrir la gratuité du service au centre-ville, un cadeau aux usagers évalué à 360 millions sur quatre ans. Pour faire face à l'augmentation de la demande qui en résulterait, on propose également d'investir 300 millions supplémentaires dans le réseau.

Les fonds nécessaires proviendraient notamment d'une taxe au stationnement non résidentiel et hors rues, de l'installation de péages aux points de d'entrée de la ville et de contributions de 100 millions des gouvernements supérieurs.

COÛT POUR L'USAGER DU TITRE MENSUEL DE TRANSPORT COLLECTIF
(carte CAM de la STM et équivalents)

À parité de pouvoir d'achat
(suivant le revenu médian des ménages)



Sources : Sites internet des Sociétés de transport, Statistique Canada, US Census Bureau et Banque du Canada

La Lingère

LES ESSENTIELS-CONFORT SIMONS POUR DES NUITS BIEN HABILLÉES !

89.95 Jumeau 66x90 pouces bourre 22 onces
LA COUETTE DUVET BLANC «CHÉRUBIN»
Luxueuse, légère, cette couette offre le confort douillet de la bourre en duvet blanc de canard de première qualité. Construction en boîtes décalées, enveloppe pur coton blanc 260 fils au pouce afin de retenir et de maintenir la bourre bien en place. Formats surdimensionnés : double 84x90 / 30 onces 119.95, grand 90x95 34 onces 139.95, très grand 108x95 / 40 onces 169.95

14.99 Standard 20x26 pouces, bourre 32 onces
L'OREILLER EN PLUMETTES «CHÉRUBIN»
Confectionné de fines plumettes d'oiseaux aquatiques de première qualité, cet oreiller offre une bourre gonflante qui procure un maintien idéal si vous dormez sur le côté et reprend sa forme même après un usage prolongé. Enveloppe luxueuse pur coton 260 fils au pouce. Grand 20x29 pouces 40 onces 16.99, très grand 20x36 pouces 48 onces 19.99

29.95 Jumeau
LE PROTÈGE-MATELAS DE LUXE «DUVETINE»
Dessus pur coton blanc satiné, 220 fils au pouce, matelassé en canaux afin d'accroître le volume de la bourre polyester très généreuse et de vous procurer un confort supérieur. Pourtour haute tenue «Expand-a-Grip» qui s'ajuste parfaitement même sur les matelas ayant jusqu'à 18 pouces d'épaisseur. Double 39.95, grand 49.95, très grand 59.95

simons

3299720A

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC | • MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O., PROMENADES ST-BRUNO, | • LAVAL CARREFOUR LAVAL | • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Bienvenue aux dames?

MARISSAL
suite de la page A1

« On m'a dit : *Tu es bien naïve Amélia, tu ne comprends pas, nos postes sont des postes politiques* ou encore, *Ottawa est très fâché contre toi*, ce qui laissait entendre que le bureau du ministre (James Peterson) n'appréciait pas que je pose des questions. »

Si elle admet volontiers que son tempérament bouillant a pu, parfois, indisposer ses collègues de la CCC, elle croit fermement avoir les compétences et l'expérience pour siéger au conseil d'administration de la société d'État. Et ce n'est pas pour le fric puisque ce poste rapporte moins de 8000 $ par année. Pourtant, elle vient d'en être éjectée après un premier mandat de trois ans. Avocate spécialisée dans les affaires internationales exerçant à Montréal, Amélia Salehabadi a déjà travaillé pour Bombardier, Bell et d'autres géants dans des postes à l'étranger, en Chine notamment.

« Ça n'a rien à voir avec mes compétences, dit-elle, c'est de la politique. J'ai été évincée parce que j'ai posé des questions, parce que je me suis opposée à certaines décisions, parce que j'ai réclamé plus de transparence et parce que j'ai critiqué l'absence de français et la sous-représentation des femmes au conseil d'administration. »

De toute évidence, les relations entre Amélia Salehabadi et le conseil d'administration, en particulier avec le président Alan Curleigh, étaient extrêmement tendues. Et même si M. Doyon refuse d'en parler spécifiquement et qu'il dit ne pas être au courant des discussions au conseil d'administration, le malaise est évident.

Les choses ont commencé à se gâter pour Mme Salehabadi l'an dernier, quand elle a écrit au premier ministre Paul Martin, au ministre du Commerce international, James Peterson (responsable de la CCC) et à la vérificatrice générale Sheila Fraser pour soulever des questions sur certaines pratiques de la CCC. La seule qui ait répondu, c'est la vérificatrice générale, qui a ordonné un contrôle. Inutile de dire que Mme Salehabadi ne s'est pas fait beaucoup d'amis. Ces temps-ci à Ottawa, la dernière personne que l'on veut voir débarquer à son bureau, c'est bien Sheila Fraser.

« On m'a dit qu'Ottawa n'aimait pas ça du tout, mais je m'en fous, dit Amélia Salehabadi, je n'étais pas là pour faire de la politique, je suis encore assez naïve pour penser que c'était mon devoir de membre du conseil d'administration que de poser des questions. »

Les relations se sont détériorées un peu plus, vers la fin de 2004, quand la jeune avocate s'est opposée au non-renouvellement du mandat de Wendy Morris, la seule autre femme du conseil (sur neuf membres), remplacée par Grant Mitchell, ancien chef du Parti libéral de l'Alberta, collaborateur de Paul Martin à sa campagne à la direction du PLC en 1990 et dont le fils travaille au bureau du premier ministre.

« Je n'ai rien contre M. Mitchell, dit Mme Salehabadi, mais pour moi, c'est une nomination politique. En plus, on évinçait la seule autre femme au conseil de CCC et une rare femme à siéger dans un conseil d'administration, point. »

Le conseil d'administration de la CCC est, en effet, très WAM : *white, anglo, male*. Situation courante à Ottawa. Un survol rapide des sites Internet des principales sociétés d'État fédérales permet en effet de constater que les femmes représentent moins du tiers des membres des conseils d'administration (les présidentes de conseil sont encore plus rares). Chez Exportation et Développement Canada (la compagnie mère de CCC), notamment, on compte 12 hommes et une seule femme.

Avec une seule francophone autour de la table du conseil de CCC, les réunions se déroulent évidemment en anglais. Passe encore, mais Mme Salehabadi affirme avoir réclamé pendant trois ans les versions françaises des procès-verbaux avant d'obtenir enfin une traduction.

Patrick Doyon reconnaît que le conseil est composé d'unilingues anglophones, mais il affirme que les traductions françaises des documents officiels sont distribuées dès qu'elles sont disponibles.

Quant au fond de l'affaire, la direction de la CCC refuse de commenter dans le détail le non-renouvellement de Mme Salehabadi. Selon M. Doyon, la décision a été prise dans le respect des normes et procédures en vigueur dans les sociétés d'État et sans qu'aucune considération politique n'entre en compte. « Nous cherchons d'abord à assurer un équilibre. Cela n'enlève rien aux qualifications de Mme Salehabadi, mais elle n'a peut-être plus le profil que nous recherchons en ce moment pour assurer cet équilibre. Le reste est de nature privée », explique M. Doyon.

Des explications qui ne convainquent pas Amélia Salehabadi. « Mais au moins, vous, vous avez obtenu une explication. Moi, on n'a jamais voulu me dire pourquoi on ne renouvelait pas mon mandat. »



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

Avocate spécialisée dans les affaires internationales exerçant à Montréal, Amélia Salehabadi a déjà travaillé pour Bombardier, Bell et d'autres géants dans des postes à l'étranger, en Chine notamment.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur
vincent.marissal@lapresse.ca

Repli syrien d'ici la fin du mois de mars

REPLI
suite de la page A1

Un mois après le repli militaire dans la Bekaa, ils ont convenu de s'entendre sur la durée du maintien des troupes syriennes au Liban.

La déclaration des deux chefs d'État a déplu à Washington, qui profite du soulèvement populaire libanais pour exercer une pression de tous les instants sur Damas. « Nous avons besoin de voir de l'action, pas des mots. La Syrie doit se retirer complètement et immédiatement du territoire libanais », a déclaré la Maison-Blanche. Le président français Jacques Chirac et le chancelier allemand Gerhard Schröder ont pour leur part réaffirmé leur « attachement à l'indépendance, à la souveraineté et à la démocratie au Liban ».

150 000 manifestants

Pendant la rencontre de Damas, une manifestation a rassemblé au moins 150 000 personnes à la place des Martyrs, au centre de Beyrouth. Répondant à l'appel des opposants politiques libanais, les protestataires ont réclamé la vérité sur la mort de l'ancien premier ministre Rafic Hariri, assassiné le 14 février. À coup de slogans et de chansons patriotiques, ils ont aussi réclamé, une fois de plus, le retrait intégral des troupes et des agents secrets syriens infiltrés dans toutes les sphères de la vie publique libanaise.

C'était la plus forte mobilisation depuis les funérailles de M. Hariri, le 16 février. Toute la journée, les protestataires ont scandé : « Liberté, souveraineté, indépendance », en brandissant des drapeaux libanais et des portraits du leader tué dans un attentat à la bombe, que plusieurs attribuent presque instinctivement à la Syrie.

Hezbollah

Jusqu'à maintenant, à part quelques incidents isolés, les manifestations ont été pacifiques. Mais les choses risquent de se compliquer dès aujourd'hui ; un grand rassemblement à l'appui de la Syrie doit avoir lieu à quelques centaines de mètres de la place des Martyrs, où se réunissent chaque jour les opposants. Organisé par le Hezbollah, cette contre-manifestation sera toutefois pacifique, a assuré le chef de cette formation chiite, cheikh Hassan Nasrallah, qui a appelé ses partisans à éviter toutes provocations.

La manifestation du Hezbollah vise « à dénoncer les ingérences étrangères ainsi que la résolution 1559 du Conseil de sécurité de l'ONU », a dit le cheikh Nasrallah. Adoptée en septembre 2004, cette résolution exige non seulement le retrait immédiat des troupes syriennes, mais aussi le démantèlement de toutes les milices libanaises. Elle vise directement le Hezbollah puisque c'est le seul mouvement du pays à disposer encore d'un bras armé. Considéré comme une « organisation terroriste » par Washington et Israël, le Hezbollah est parrainé par Damas et Téhéran pour lutter contre l'ennemi sioniste.

Le Hezbollah considère que les soldats syriens en poste au Liban ont toujours un rôle à jouer pour assurer la stabilité du pays et poursuivre la résistance contre Israël. L'armée syrienne est entrée au Liban au début de la guerre civile, en 1976, mais plusieurs Libanais lui reprochent d'y être restée malgré la fin du conflit en 1990. Ils accusent aussi Damas de s'ingérer dans les affaires politiques de leur pays. Cela n'a pas empêché le président pro-syrien Émile Lahoud de remercier la Syrie, hier, pour l'aide apportée au Liban pendant la guerre.

AUTRE TEXTE

Les ouvriers syriens au Liban font les frais de la crise, page A17



Deux centrales autorisées sur le Saint-Maurice

CHARLES CÔTÉ

Hydro-Québec a reçu hier le feu vert du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour la construction de deux centrales hydroélectriques sur le Saint-Maurice, à 100 kilomètres en amont de La Tuque.

Le BAPE donne son feu vert même si un des deux barrages va faire en sorte que les eaux du Saint-Maurice « rejoindraient les abords » de l'ancien dépotoir de la communauté atikamekw de Wemotaci.

À ce sujet, Santé Canada juge que les travaux préparatoires d'Hydro-Québec « ne permettent pas d'évaluer adéquatement l'impact du dépôt en tranchée (le dépotoir) sur la qualité de l'eau ».

En effet, note le BAPE, Hydro-Québec affirme que la contamination pourrait être soit accentuée ou atténuée par ses travaux.

Le BAPE recommande donc « qu'un portrait environnemental complet de l'ancien dépôt en tranchée de Wemotaci (soit) effectué avant la mise en eau du bief de la chute Allard ».

Il s'agira ensuite de faire un suivi et d'intervenir, éventuellement en vidant l'ancien dépotoir, qui contient 11 000 mètres cubes de déchets, assez pour remplir 350 camions, une opération de plusieurs millions.

La centrale de la Chute-Allard serait située à 120 kilomètres en amont de La Tuque, tout près de la communauté atikamekw de Wemotaci. La communauté de 1000 habitants recevra une somme de 5,5 millions de dollars pour la perte de 27 hectares qui seront inondés. Hydro-Québec s'est aussi engagé à verser 500 000 $ par année pendant 25 ans à un fonds de développement communautaire.

L'autre centrale, appelée Rapides-des-Coeurs, sera située 20 km en aval de la première. Ensemble, elles totaliseront 138 mégawatts (MW) de puissance, assez pour alimenter 21 000 maisons à la pointe hivernale.

Si le gouvernement autorise ce projet de 680 millions de dollars, la construction commencera au printemps de 2005 et la mise en service devrait avoir lieu en 2007 et 2008.

Selon la Fondation Rivières, au coût de 8 ou 9 cents du kilowattheure, le projet est trop cher, par rapport aux solutions de rechange comme l'énergie éolienne et l'efficacité énergétique.

Si la construction va de l'avant, cela portera à dix le nombre de centrales sur le Saint-Maurice, berceau de l'hydroélectricité au Québec.

Le train de banlieue est fiable, selon l'AMT

KARIM BENESSAIEH

Malgré des ennuis « momentanés » cet hiver, le service de train de banlieue demeure fiable et ponctuel, soutient l'Agence métropolitaine des transports, qui avoue toutefois être « victime de son succès ».

« Dire que le réseau craque, c'est un peu fort. Il y a eu des retards sur une ligne à cause d'événements hors de notre contrôle, affirme la porte-parole Manon Goudreault en réaction à un dossier paru hier dans *La Presse*. Mais globalement, on a plus de commentaires positifs que négatifs. »

Sur la ligne en cause, celle assurant la liaison Montréal—Mont-Saint-Hilaire, on a relevé 31 retards sur 320 trains lors des deux premiers mois de l'année. Ce taux de près d'un retard sur 10 trains est de loin supérieur à la performance habituelle du train de banlieue, qui s'est établi à moins de 3 % en 2004 pour les cinq lignes, explique la porte-parole. « Il y a eu des retards qui échappaient complètement à notre contrôle : un automobiliste a foncé sur la structure du pont Victoria, le CN a procédé à des vérifications qui ont causé un retard de 40 minutes. Une autre fois, c'était le système d'aiguillage qui était gelé. »

L'AMT reconnaît toutefois être quelque peu victime de son succès, avec une croissance « phénoménale » de l'utilisation du train de banlieue depuis 1996. Cette année-là, les deux lignes — Deux-Montagnes et Rigaud — desservaient 31 000 passagers par jour. En 2004, les cinq lignes ont accueilli le double, soit 61 000 passagers quotidiens.

C'est dans ce contexte que l'AMT prévoit investir 310 millions d'ici cinq ans, dont les trois quarts doivent provenir du ministère des Transports, qui n'a toujours pas réagi à ce plan. On prévoit notamment acquérir 48 nouvelles voitures — 22 pour Deux-Montagnes, 26 pour Blainville — et mettre définitivement au rancart les 30 voitures qui datent de 1953. « On gère un *success story*, ça peut être délicat, mais il faut continuer de faire des efforts », dit Manon Goudreault.

À Québec, l'opposition en a profité pour dénoncer le manque d'engagement du gouvernement Charest dans le financement du transport en commun, les retards « injustifiés » pour le prolongement du train vers Saint-Jérôme et les augmentations de tarifs « inacceptables ».

« Le ministre (des Transports) avait promis des consultations publiques sur le transport en commun, il a plutôt choisi de le faire en catimini, ce qui n'est pas sans soulever des inquiétudes sur ses réelles intentions », a déclaré par communiqué Serge Deslières, député péquiste de Beauharnois et porte-parole de l'opposition en matière de transports.

Le cabinet du nouveau ministre des Transports, Michel Després, n'a pas rappelé *La Presse*.

ERRATUM

Veuillez prendre note que l'annonce publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge intitulée « Les produits les plus hot au pays, Mordez dans la vie » publiée le lundi 7 mars 2005 contenait une erreur dans les caractéristiques. En effet, l'ensemble du Dodge Ram 2005 aurait dû se lire comme suit : 24A + AHC + DMH + DSA + GPD + TTK + XME et ne comprend pas de lecteur CD. Aussi, le code produit pour le Dakota Club Cab 4X2 2005 aurait dû se lire comme ceci : 26C + CFR + GFA + XME + AHC + DSA + WD1.

Au nom de tous les concessionnaires du Québec, nous nous excusons auprès des lecteurs pour les inconvénients que cette erreur aura pu causer.

3300216A

Dodge Caravan

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR Services financiers Chrysler

MÉGA VENTE



Dodge Caravan 2005

- Moteur V6 de 3,3 L, 180 ch
- Habitacle pour 7 passagers
- Climatiseur
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Régulateur de vitesse
- Radio AM/FM avec lecteur CD
- Sacs gonflables avant de pointe à déploiement progressif
- Antidémarreur Sentry Key^{MD}
- Ville : 12,2 L / 100 km (22 milles au gallon), autoroute : 8,2 L / 100 km (34 milles au gallon)

Achetez à 19998 $* Ou louez à 299 $† par mois. Location de 48 mois. Comptant initial de 0 $. 0 $ dépôt de sécurité.

AVERTISSEMENT

Pour votre sécurité, il est fortement recommandé de vous asseoir en lisant ce message. De préférence dans le siège du conducteur.

Louez la Grand Caravan à 359 $† par mois. Location de 48 mois. Comptant initial de 0 $. 0 $ dépôt de sécurité.

Lecteur DVD inclus !





11 po supplémentaires de longueur

Dodge Grand Caravan 2005

Les mêmes caractéristiques que la Dodge Caravan avec en plus :
- Système de divertissement vidéo avec DVD
- Climatisation tri-zone avec chauffage arrière
- Système de freinage antiblocage aux 4 roues
- Roues d'aluminium de 16 pouces
- Banquette arrière 60-40 rabattable
- Télédéverrouillage
- Siège du conducteur à commande électrique
- Et 4 sièges baquets !

* Le prix comprend les allocations consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge Caravan 2005 avec l'ensemble 28C + ALW + AT1 + CYG (0 $ comptant initial). Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. †, Transport, taxe sur le climatisateur, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles Dodge Caravan 2005 et Grand Caravan 2005 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Véhicules à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge du Québec

CHRYSLER Jeep$_{MD}$ DODGE CINQ ÉTOILES

Visitez votre concessionnaire Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge ou dodge.ca.

3298200A 3298384



Vos épargnes ont de la valeur. Mais sont-elles protégées?

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) et l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF) protègent d'office la plupart des dépôts faits dans une banque, société de fiducie, société de prêt, ou coopérative de services financiers (caisse populaire).

Pour plus de renseignements :
Composez le 1.800.461.7232 (SADC)
ou le 1.866.526.0311 (AMF)
Consultez le site de la SADC au www.sadc.ca
ou celui de l'AMF au www.lautorite.qc.ca
Ou contactez votre institution financière.

SADC CDIC
Société d'assurance-dépôts du Canada
Canada Deposit Insurance Corporation

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

3299461A

Québec Canada

RIMA ELKOURI » LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Le monde à l'envers



À quoi sert encore le 8 mars dans un pays où les filles réussissent mieux que les gars à l'école, prennent d'assaut les facultés de médecine, font de la boxe ou de l'astrophysique à leur guise?

À presque rien, dira-t-on. Mais si on précise que, dans ce même pays, on envisage sérieusement le recours à des lois vieilles de 1400 ans pour régler les contentieux civils entre musulmans, la perspective change un peu.

Parlez-en à Elahé Chokraï, infirmière de métier et présidente-fondatrice de l'Association des femmes iraniennes de Montréal.

Elahé Chokraï a quitté l'Iran il y a plus de 15 ans. Que pense-t-elle de l'instauration de tribunaux islamiques en Ontario? Elle n'en pense que du mal. Et elle sait de quoi elle parle.

C'est le monde à l'envers. En Iran, des femmes se battent depuis 25 ans contre un système qui les considère comme des citoyennes de seconde zone. En Irak, l'an dernier, quand le Conseil intérimaire de gouvernement irakien mis en place par les États-Unis a ordonné que la charia remplace le Code civil, qui régissait le droit de la famille depuis les années 50, les Irakiennes sont descendues dans la rue pour protester.

Et ici? Ici, on dirait que des voisins ontariens sont tombés sur la tête. Au nom d'une vision tordue du multiculturalisme, le «meilleur» pays du monde pourrait devenir le premier pays occidental à recourir de façon officielle à la charia. En janvier, l'ancienne ministre de la Justice de l'Ontario, Marion Boyd, a déposé des recommandations qui vont en ce sens. Ce qui inquiète bon nombre de musulmanes qui craignent de payer très cher pour cette drôle de compensation post-11 septembre.

Elahé Chokraï fait partie de ces femmes inquiètes. Son association s'est ralliée au mouvement anti-charia ontarien (www.nosharia.com), qui a lancé une campagne internationale contre les tribunaux islamiques au Canada. Elle craint que le mouvement pro-charia ne gagne du terrain au Québec. Même si le Code civil du Québec ne permet pas l'arbitrage religieux en droit de la famille et qu'il n'est, Dieu merci!, pas question de le modifier en ce sens, il ne faut pas sous-estimer la puissance des lobbies fondamentalistes. Les frontières entre l'État et la religion restent parfois floues. Comme en a fait foi l'histoire controversée du financement à 100% des écoles privées juives. Si l'opinion publique ne s'en était pas mêlée, la chose serait passée comme une lettre à la poste.

Les balises suggérées par Marion Boyd ne rassurent guère Elahé Chokraï. «Marion Boyd dit que la charia ne serait appliquée que si elle ne rentre pas en contradiction avec la Charte des droits, souligne-t-elle. Mais la charia, dès le départ, est complètement en contradiction avec la Charte!»

Un exemple? En cas de litige, si Elahé Chokraï veut témoigner devant un tribunal islamique, elle n'y serait pas considérée comme une personne à part entière. «Ça prend deux femmes pour témoigner... La femme est la moitié de l'homme.»

La charia contient des préceptes qui n'appartiennent plus à notre temps, souligne Elahé Chokraï. Elle évoque l'abominable histoire de Leila Fathi, une enfant kurde de 11 ans violée et assassinée par trois hommes de son village. L'un des assassins a été retrouvé et condamné à mort. Mais comme sa vie, selon la charia, vaut le double de celle de sa victime, les parents de Leila devaient verser une importante somme d'argent à la famille du meurtrier afin qu'il soit châtié. Pour amasser les fonds nécessaires, les parents ont vendu leur maison et un rein chacun...

Transposer ce genre de lois obscurantistes ici n'a aucun sens. «C'est comme une politique de deux poids, deux mesures pour les gens qui viennent d'ailleurs», observe Elahé Chokraï. Les témoignages les plus forts contre l'instauration des tribunaux islamiques devront venir des femmes musulmanes. Mais trop souvent, elles ont peur de parler, déplore Elahé Chokraï. Elle cite le cas d'une Montréalaise d'origine iranienne, qui s'est séparée civilement de son mari et qui voudrait retourner en Iran voir sa famille. Comme le divorce civil n'est pas reconnu par l'islam, l'ex-mari considère qu'elle est toujours «sa» femme. Or, si elle veut aller en Iran, l'ambassade de ce pays exige qu'elle ait un passeport iranien. Pour obtenir ce document, une femme doit avoir la permission de son mari... Et le mari, dans ce cas-ci, refuse. Résultat : pas moyen pour cette femme majeure et vaccinée d'aller voir sa famille toute seule comme une grande.

Cela se passe ici même à Montréal. Ce qui me laisse croire que non, le 8 mars n'est pas encore tout à fait inutile.

APARTÉ

«Quelle interprétation suivront donc les musulmans de l'Ontario? Et qui en décidera? Est-ce que ce sera le Conseil canadien des théologiens musulmans, cet organisme qui répond sur son site à une question sur les femmes et la conduite en disant : *Dans la mesure du nécessaire, il est permis à une femme de conduire. Ce n'est pas permis pour le plaisir et pour aller et venir sans nécessité.* Souvenez-vous que nous sommes au Canada, pas en Arabie Saoudite! »

— Extrait d'un article de la chroniqueuse new-yorkaise Mona Eltahawy, de l'Union musulmane progressiste d'Amérique du Nord, Courrier international no.746



ACTUALITÉS

PROCÈS LEPAGE

Épilogue

MARCEL LAROCHE

Deux dépositions de Christine Lepage, l'une réalisée à son insu sur vidéo et où elle avoue à des agents doubles de la GRC avoir commis un meurtre il y a plus de 20 ans, et l'autre à son procès pour se disculper de ce crime, seront au coeur des délibérations des jurés appelés à décider de son sort.

Le procès, qui se déroule depuis la mi-février devant un jury de sept femmes et cinq hommes, est entré hier dans sa phase finale avec les directives du juge Claude W. Décarie, au palais de justice de Longueuil.

Dans son exposé des faits, le juge a rappelé que Christine Lepage, 49 ans, est inculpée du meurtre prémédité de Germain Derome, un directeur de funérailles abattu le soir du 28 avril 1981 dans sa résidence de la rue Alfred, à Brossard. Elle est également accusée d'avoir attenté à la vie du compagnon de vie de la victime, le comédien Julien Bessette.

La preuve présentée par Me Josée Grandchamp, du ministère public, veut que Derome ait été tué « sur commande » par une jeune femme aux cheveux blonds qui, avant de prendre la fuite, avait aussi tiré deux coups de feu en direction de Bessette. Ce dernier avait échappé à l'attentat en se protégeant avec une berceuse.

La théorie présentée par l'avocat de la défense, Me Claude Olivier, est diamétralement opposée puisque l'accusée elle-même a témoigné à son propre procès s'être rendue à la résidence de Derome le soir du drame, mais à titre d'escorte invitée par la victime. Selon sa version, elle n'avait pas d'arme à feu ce soir-là et Derome ainsi que Bessette, qui n'avait toutefois pas apprécié que son ami ait recours aux services d'une prostituée, étaient toujours en vie au moment de son départ précipité.

Le juge a invité les jurés à étudier minutieusement tous les témoignages, dont la bande vidéo d'une durée de 1 h 20 réalisée par la GRC le 21 novembre 2002, et dans laquelle l'accusée confie au « big boss » Dan avoir tué de sang-froid Germain Derome le 28 avril 1981.

Enfin, le juge a ouvert la porte à trois principaux verdicts : coupable de meurtre au premier degré, coupable de meurtre au second degré et l'acquittement pur et simple. Le jury est isolé depuis 14 h 50 hier et le demeurera jusqu'à ce qu'un verdict unanime soit rendu.

Panaccio fustigé

En plus d'essuyer une sévère réprimande, l'avocat Pierre Panaccio devra verser des amendes totalisant 3000 $ pour sa conduite au superprocès des Hells Angels Nomads et des Rockers qui a pris fin l'an passé au palais de justice Gouin. Le tribunal disciplinaire du Barreau du Québec a indiqué hier qu'il s'agit « d'un avertissement sérieux aux autres membres de la profession » de respecter le décorum malgré les aléas des grands procès. On reprochait à Me Panaccio son impolitesse et ses écarts de langage à l'endroit du juge Pierre Béliveau et des procureurs adverses.

André Cédilot

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages
Panéo Tirage du 2005-03-07 Panéo Spécial
03 07 12 15 17 18 27 28 30 31
32 41 42 43 49 52 60 65 67 69
La Quotidienne Tirage du 2005-03-07
3 4
378 4853
Extra Tirage du 2005-03-07
NUMÉRO 218015
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

OPTIMUM GÉNÉRAL INC.

DATE DE RÉFÉRENCE

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de OPTIMUM GÉNÉRAL INC. sera tenue en la Salle Nicole-Dutrisac, 17e étage, du 425, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec), le vendredi 29 avril 2005, à 11 h de l'avant-midi (heure de Montréal). La date de référence visant à déterminer les actionnaires habiles à recevoir l'avis de ladite assemblée a été fixée au jeudi 24 mars 2005, à la clôture des affaires.

Louis Fontaine
Vice-président,
affaires juridiques et Secrétaire

Le 4 mars 2005

3299810

Une vie bien remplie.



Profitez pleinement de la vie avec TD Waterhouse.

Vous pouvez travailler parce que vous le devez ou parce que vous le voulez. Vous pouvez prendre votre retraite confortablement ou la vivre pleinement. Vous pouvez assurer un enseignement de qualité à vos enfants ou leur offrir les études qu'ils méritent vraiment. Vous pouvez tout donner ou laisser un héritage. Que ce soit pour bâtir un patrimoine, le préserver et le protéger ou le transmettre aux générations futures, chez TD Waterhouse, nous pouvons vous aider.

TD Waterhouse
La richesse de l'expérience

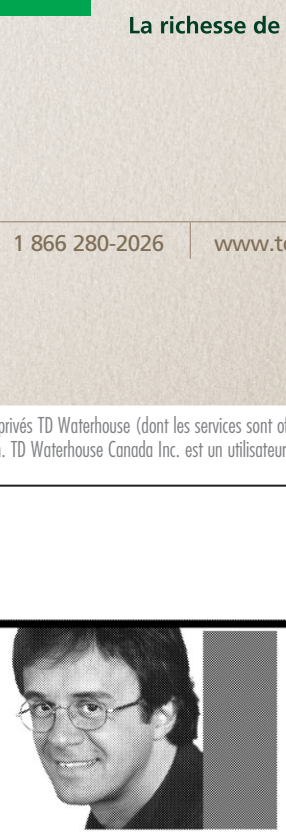
COURTAGE À ESCOMPTE | PLANIFICATION FINANCIÈRE | SERVICES AUX CLIENTS PRIVÉS

1 866 280-2026 | www.tdwaterhouse.ca

TD Waterhouse représente les produits et services offerts par TD Waterhouse Canada Inc. (membre du FCPE), Conseils de placement privés TD Waterhouse Inc., Services bancaires privés TD Waterhouse (dont les services sont offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires privés TD Waterhouse (dont les services sont offerts par la Société Canada Trust). TD Waterhouse est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. est un utilisateur licencié.

3297617A

LE MEILLEUR DE STÉPHANE LAPORTE
TOME 2
Préface d'YVON DESCHAMPS





3296246
FILL0795

SUITES DE LA UNE

Québec doit trouver 500 millions... et vite

MILLIONS suite de la page A1

« Chaque année, il y a une révision constante des dépenses. Dans son livre sur les valeurs libérales, M. (Claude) Ryan raconte qu'une seule année, le gouvernement n'a pas été forcé de revoir les dépenses. C'est standard, il faut serrer la vis chaque année », a-t-il répondu à *La Presse*.

Hier, il a éludé les questions nombreuses sur le sondage CROP-*La Presse* qui montrait que désormais 70 % des Québécois étaient insatisfaits de son travail. « On sait à quel point tout ça est aléatoire », s'est-il contenté de dire.

La rentrée parlementaire se fera aujourd'hui sur ce fond de scène lugubre. Dès hier soir, une cinquantaine d'étudiants en grève plantaient leur bivouac de fortune devant le parlement en pleine tempête de neige, pour convaincre Québec de revenir sur sa décision de l'an dernier d'amputer de 103 millions de dollars le programme des prêts et bourses. Une éventualité bien peu probable si en croit le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, qui conviait hier les étudiants à « assumer leurs responsabilités et à retourner étudier ».

Cible facile ?

En apparence, les coupes de 500 millions de dollars réclamées par le Conseil du Trésor semblent une cible facile quand on tient compte de l'ensemble des dépenses de programmes qui atteignent 47 milliards par année. Les choses se compliquent rapidement quand on tient compte du fait que la moitié de ces dépenses vont aux salaires et sont quasi incompressibles. Si on ajoute les allocations statutaires à des fonds dédiés et les dépenses fixes comme les loyers, la portion du budget sur laquelle les ministères peuvent appliquer les compressions rétrécit rapidement. Sans compter que deux ministères « protégés » — la Santé et l'Éducation — comptent pour respectivement 42 % et 25 % du budget de Québec.

Finalement, pour plusieurs ministères, les compressions réclamées verbalement la semaine dernière — qui doivent être confirmées par une lettre du Trésor cette semaine — signifient des coupes oscillant entre 15 % et 20 % des dépenses pour l'année financière 2005-2006.

Pendant tout l'automne, l'administration publique voguait vers une augmentation de 3,6 % des dépenses, cible ramenée brutalement la semaine dernière à 2,6 %. Dans plusieurs ministères comme la Solidarité sociale, la Justice, les Transports ou même l'Agriculture, l'opération compression promet d'être extrêmement douloureuse.

D'autant plus que dans certains ministères (Développement économique, Communautés culturelles et Emploi), les chambardements de structures annoncés dans le tout récent remaniement ministériel ajouteront à la pression des dépenses.

Baisses d'impôts

Hier, M. Charest n'a pas voulu préciser les déclarations de son ministre des Finances, Michel Audet, qui avait, la semaine dernière, carrément mis de côté l'engagement libéral de réduire de un milliard de dollars par année les impôts au Québec.

Selon le premier ministre, il y aura des baisses d'impôts dans le prochain budget. « Elles visent à créer de l'emploi, de la richesse. Le Québec est toujours l'endroit le plus taxé en Amérique du Nord », s'est contenté de dire M. Charest, semblant appuyer M. Audet dont l'objectif sera désormais de ramener le fardeau fiscal des Québécois à la moyenne canadienne. Soit une cible de beaucoup inférieure au milliard par an promis par M. Charest en campagne électorale.

Le bilan législatif exposé hier par le premier ministre a paru bien mince. Deux projets de loi, annoncés et déjà déposés sur l'organisation du travail dans le réseau de la Santé et sur la création d'un poste de Commissaire à la santé, continueront leur cheminement à l'Assemblée. La prochaine session devrait aussi permettre le dépôt d'un avant-projet de loi sur la création du ministère du Développement durable, nouvelle mouture du ministère de Thomas Mulcair.

BUDGET FÉDÉRAL

Les libéraux survivent à la première étape du vote

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le gouvernement de Paul Martin a passé sans trop de problèmes la première étape vers l'adoption de son budget, hier, grâce à l'aide des conservateurs qui se sont ligués aux députés libéraux pour défaire un sous-amendement proposé par le Bloc. Défait 209 votes contre 71, ce sous-amendement stipulait que le gouvernement devrait « régler le déséquilibre fiscal », mettre de l'avant un plan pour réduire l'émission de gaz à effet de serre et assouplir le programme d'assurance-emploi. Les députés du NPD ont appuyé le Bloc. Les conservateurs ont expliqué qu'ils ne pouvaient s'allier au Bloc puisqu'ils ne veulent pas aller en élections tout de suite. Le dernier vote sur le budget se tiendra demain.

Jean Charest sonne le glas d'Outremont

CHUM suite de la page A1

Les experts Armand Couture et Guy Saint-Pierre ne sont parvenus qu'avec difficulté à défendre le projet de la gare de triage, durement attaqué par l'ancien premier ministre Daniel Johnson.

M. Charest a noté en outre que le projet de technopole mis de l'avant par l'Université de Montréal avait également retenu l'attention. « Les gens ont vu beaucoup de mérites dans ce projet de technopole. C'est une vision de l'avenir qui me paraît intéressante, c'est très positif... je le vois indépendamment de l'endroit où cela peut aller », a-t-il soutenu.

Les promoteurs de Saint-Luc avaient indiqué la semaine dernière que leur emplacement pouvait tout aussi bien qu'Outremont accueillir le projet de technopole de la santé.

« Montréal a toujours été réputé mondialement pour la qualité de sa recherche médicale. On reçoit bon an mal an près de 30 % des fonds pour la recherche médicale au Canada, je veux que cela continue pour l'avenir du Québec », a-t-il souligné.

Les déclarations de M. Charest ont comblé d'aise le titulaire de la Santé, Philippe Couillard, farouche partisan de Saint-Luc qui s'est refusé à tout commentaire hier. « Les propos de M. Charest vont dans le sens de ceux exprimés la semaine dernière par M. Couillard, s'est contentée de dire son attachée de presse, Cathy Rouleau. Les préoccupations quant aux coûts et à la sécurité, soulignées en commission parlementaire, sont partagées par l'ensemble des ministres et des députés », a-t-elle ajouté.

Bouchard dénonce

Mais l'enterrement de première classe du projet d'Outremont ne s'est pas fait en douceur. L'ancien premier ministre Lucien Bouchard, partisan de la technopole conçue par l'Université de Montréal, dénonce aujourd'hui l'absence de bonne foi du ministre Couillard lors de la commission parlementaire de la semaine dernière.

L'exercice « d'écoute attentive et de dialogue » promis par M. Charest n'a jamais eu lieu. Le ministre Couillard « a jugé bon d'orchestrer la mise en scène d'une exécution sommaire du projet d'Outremont » dénonce M. Bouchard dans une lettre publiée aujourd'hui dans les pages Forum de *La Presse* (A19). « Je ne puis me résigner à croire que le succès de l'opération de relations publiques de la semaine dernière nous aura fait rater cet autre rendez-vous avec notre avenir », martèle l'ancien premier ministre.

« Robert Lepage lui-même n'aurait pas mieux fait en terme de distribution des rôles », poursuit-il accusant le ministre Couillard d'avoir fait délibérément coiffer le bonnet d'âne aux partisans d'Outremont afin de se transformer avec M. Johnson « en héros de la pièce ».

M. Couillard a volontairement ignoré des informations des experts Couture et Saint-Pierre qui soutenaient qu'il en coûterait plus cher de rénover à Saint-Luc que de bâtir à Outremont. « Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage », écrit Lucien Bouchard, qui accuse M. Couillard d'avoir fermé les yeux sur les études qui montraient, en 1999, que Saint-Luc avait été formellement déclaré inapte à recevoir le mégahôpital. « Rien ne justifie que nous nous contentions d'un hôpital universitaire de compromis, partiellement recyclé et coincé dès le départ par l'exiguïté des espaces environnants » dit l'ex-premier ministre qualifiant de « frileux » ceux qui préfèrent les « petits pains » au « grand projet ».

Prudence au CHUM

Les partisans du CHUM à Saint-Luc se retenaient de pavoiser trop vite devant les déclarations de M. Charest. « Il y a eu tellement de cas où le gouvernement a dit des choses et changé de discours par la suite dans le dossier, on va attendre la décision officielle », a déclaré Marc Laviolette, ancien président de la CSN, membre du conseil d'administration du CHUM.

« C'était écrit dans le ciel. Avec Outremont, on achetait un terrain à nos risques et périls pour la décontamination, on se donnait trois ans pour déplacer une voie ferrée, sans garantie si aucune *alternative* n'était trouvée », rappelle le syndicaliste. La commission parlementaire a eu l'avantage de mettre les deux lieux dans la balance, devant l'opinion publique.

Pour lui, toutefois, le choix du centre-ville tombe sous le sens. « Cela fait 10 ans que j'attends ça. Il faut maintenant attendre la décision officielle pour mettre tout en marche. Avec cette affaire d'Outremont, on a perdu près d'un an », déplore-t-il.

Joint hier, l'ancien premier ministre Daniel Johnson, qui avait le plus durement attaqué les incertitudes du projet d'Outremont, a rappelé qu'il n'avait fait qu'étaler des faits dans son témoignage percutant en commission parlementaire.

« Un élément important quant aux coûts, c'est que le projet d'Outremont suppose qu'on fasse tout ensemble. Pour Saint-Luc, on peut commencer avec l'hôpital et faire le reste par la suite », a fait valoir hier M. Johnson.



Hockey mineur: un père meurt d'un infarctus en secourant son fils

SARA CHAMPAGNE

Un match de hockey mineur bantam BB a tourné au drame, dimanche après-midi, à l'aréna Garon de Montréal-Nord pour un jeune joueur de 15 ans. L'adolescent de la Fédération de l'Est venait de recevoir une punition quand des adultes, vraisemblablement des parents de l'équipe adverse, ont commencé à lui cracher dessus et à lui balancer des objets par la tête.

Voulant protéger son fils des foudres des gens dans les gradins, son père s'est élancé, a parcouru l'aréna au pas de course, avant de s'effondrer dans les bras de son fils. Selon un rapport d'incident remis à la Fédération de l'Est, l'homme est mort d'une crise cardiaque.

« Il était en train de parler à son fils pour l'encourager. Il lui tenait les mains, il s'est assis et il est tombé », a raconté à *La Presse* le père d'un joueur de la Fédération qui a assisté à la scène, Michel Gaudreau.

Selon lui, les ambulanciers ont passé plus d'une demi-heure à tenter de réanimer l'homme, en vain. Pendant ce temps, les jeunes joueurs se tenaient sur la glace, découragés, attendant les directives de l'arbitre et de leurs entraîneurs.

Favoriser l'esprit sportif

En 2001, une commission parlementaire remettait son rapport final sur la violence dans le hockey mineur. Parmi les recommandations :
› Mise sur pied de comités d'éthique au niveau local.
› Adoption d'un code d'éthique par chaque association locale.
› Embauche d'un superviseur des entraîneurs dans chaque région du Québec.
› Injection d'argent supplémentaire pour un meilleur suivi des arbitres.

Le match a continué

Mais ce qui choque M. Gaudreau, au-delà de l'ampleur du drame, c'est d'avoir vu son fils, membre de la Fédération de l'Est, et les joueurs de L'Express de Bourassa être obligés de reprendre la partie.

Son fils de 15 ans lui a raconté que leur entraîneur disait être passible d'une suspension si le match ne reprenait pas. Il leur aurait dit que l'équipe ne pourrait pas prendre part aux séries éliminatoires si le match ne se poursuivait pas.

À contrecoeur, les jeunes sont donc retournés sur la glace. « Le coeur n'y était pas, les jeunes étaient perturbés. Ils ont perdu 4 à 1 », a poursuivi le père. Joint hier soir, l'arbitre du match, Éric Richard, a dit qu'il avait reçu l'ordre de Hockey Québec de ne pas commenter l'incident.

L'arbitre en chef, Stéphane Bouchard, a expliqué que selon les informations recueillies, le match s'est poursuivi avec l'accord des deux entraîneurs.

« Ça reste du hockey mineur. Séries ou pas. On aurait pu tout simplement remettre la partie. Je ne vois pas comment il peut être question ici de suspension », a expliqué l'arbitre en chef, précisant qu'il n'a pas été témoin de la scène.

GRAND balayage

on parle de millions

EN COURS!

40 % de rabais additionnel

• tenues de nuit, peignoirs, soutiens-gorge mode, slips et lingerie de jour à prix de liquidation pour elle
• tenues d'extérieur à prix de liquidation pour elle
• tenues d'extérieur et mode à prix de liquidation pour enfant
• chaussures, bottes et pantoufles à prix de liquidation pour tous

Un exemple? Voici le principe...
prix initial 100 $
prix déjà réduit
rabais additionnel de 40 % 50 $
-20 $
ne payez que 30 $

30 % de rabais additionnel

• mode à prix de liquidation pour lui
• bijoux et montres à prix de liquidation
• mode griffée à prix de liquidation pour elle et lui : Liz Claiborne, Jones New York, Tommy Hilfiger, Chaps, Nautica, Polo Ralph Lauren et autres

Exceptions : tenues mode I.N.C et Alfani pour elle.

Un exemple? Voici le principe...
prix initial 100 $
prix déjà réduit
rabais additionnel de 30 % 50 $
-15 $
ne payez que 35 $

10 % de rabais additionnel

appareils électroniques : modèles de rayon sans suite

Tant qu'il y en aura. Sur les derniers prix étiquetés.

Hbc 10 % de rabais sur vos achats* de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.
*Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.

3299384A

AVION D'AIR TRANSAT

Les autorités américaines nient avoir refusé au pilote d'atterrir en Floride

MAXIME BERGERON

Les autorités américaines se défendent bien d'avoir refusé au pilote du vol TS-961 d'Air Transat d'atterrir à l'aéroport de Fort Lauderdale, alors que son avion a éprouvé des difficultés techniques à l'approche des côtes floridiennes dans la nuit de samedi à dimanche.

L'appareil, un Airbus A310 qui a décollé de Varadero (Cuba) à 2h48 à destination de Québec, a perdu une partie de son gouvernail de direction après une demi-heure de vol. Le pilote a aussitôt demandé aux autorités américaines la permission d'atterrir à Fort Lauderdale. Celles-ci lui ont plutôt demandé de se diriger vers l'aéroport de Miami, situé plus loin, parce qu'« aucun douanier n'était disponible à Fort Lauderdale pendant la nuit ».

Le pilote a finalement décidé de rebrousser chemin et d'aller atterrir à Varadero, ce qui s'est fait sans problème. Que s'est-il donc passé ? Laura Brown, porte-parole de la Federal Aviation Administration (FAA), qui régit le transport aérien aux États-Unis, indique que le pilote canadien n'a jamais dit éprouver une situation d'urgence. D'où la réaction américaine.

« S'il avait déclaré une urgence, on l'aurait laissé atterrir à Fort Lauderdale ou dans n'importe quel aéroport », a indiqué Mme Brown.

« Les autorités n'ont pas refusé l'atterrissage, a poursuivi la porte-parole. Le pilote n'a jamais déclaré une urgence, il a demandé de dérouter pour Fort Lauderdale en disant qu'il avait un problème de navigation. On était prêts à l'accueillir, mais ensuite on lui a dit qu'il n'y avait pas de douaniers disponibles à Fort Lauderdale et on lui a suggéré d'atterrir à Miami. Le pilote a ensuite dit qu'il avait décidé de retourner à Cuba. »

Les passagers, eux, n'ont pas perçu la situation de cette manière. À leur arrivée à Québec hier matin vers 1h30, plusieurs ont rapporté s'être vu refuser l'entrée aux États-Unis puisque leur appareil provenait de Cuba, pays socialiste toujours visé par un embargo américain.

« Le pilote a dit sur l'interphone que nous allions atterrir à Fort Lauderdale dans moins de 10 minutes, relate Martin Benoît, l'un des 261 passagers. Finalement, il a mentionné qu'on s'était fait interdire l'entrée parce qu'on venait de Cuba. Il a ensuite dit être en communication avec Montréal et qu'on lui suggérait de faire demi-tour vers Varadero. »

Qu'importe ces témoignages, Air Transat confirme la version de la FAA et soutient qu'« aucune interdiction » n'a été prononcée. « Peut-être qu'il y a eu un changement d'idée de notre part ou une confusion dans le jargon, mais il n'y a pas eu de refus », a souligné la porte-parole Rachel Andrews.

« Je ne sais pas ce que le pilote a dit aux passagers, mais on a écouté les enregistrements entre le pilote et notre contrôleur aérien et le pilote ne s'est jamais vu refuser l'atterrissage nulle part, il a volontairement décidé de retourner à Cuba », a renchéri Laura Brown, de la FAA.

Urgente ou pas, la « défaillance technique » subie à 31 000 pieds d'altitude a fait croire à plusieurs passagers que leur dernière heure avait sonné. « C'est comme si quelqu'un avait pris une masse et qu'il avait frappé sur l'arrière de l'appareil pendant une dizaine de secondes », a expliqué Mario Genest, qui était assis dans la queue de l'Airbus.

Immédiatement, l'appareil s'est mis à dangereusement piquer du nez. Le jeune homme ne peut préciser combien de temps la chute a duré. « C'est difficile à dire parce que tu penses que c'est la fin », a poursuivi M. Genest.

Maintenant rendus à bon port, les passagers s'interrogent sur les recours possibles contre Air Transat. Et se désolent de la compensation offerte. « On nous offre 500 $ de dédommagement, mais on a tous failli y rester ! » s'est indignée Brigitte Marceau.

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada a entamé une enquête, à laquelle participeront notamment les autorités cubaines, Air Transat et Airbus.

Avec la collaboration de Pierre-André Normandin, du Soleil.

Condamné à 50 ans de prison pour les meurtres de deux Québécois

ASSOCIATED PRESS

MALONE, New York — Un travailleur agricole a été condamné à 50 ans de prison, lundi, pour avoir battu à mort un couple de Québécois, il y a deux ans, dans le nord de l'État de New-York.

Ernest Gay, âgé de 24 ans, avait plaidé coupable en janvier aux accusations de meurtre non prémédité dans les décès de Michel et Emma Reda DiGirolamo, de Kirkland, au Québec. Employé à la ferme du couple à Moira, Gay a admis avoir tué le couple à coups de tuyau, le 11 mars 2003.

Hier, Gay a déclaré qu'il voulait revenir sur son plaidoyer de culpabilité, et il a demandé que l'avocat de la défense soit congédié. Le juge a rejeté ses deux requêtes, affirmant que l'accusé avait fait des aveux complets et détaillés en janvier, et que rien n'indiquait que son avocat n'avait pas fait son travail de son mieux.

Le procureur a déclaré que l'accusé avait connu « une enfance horrible », mais que la justice exigeait que le tribunal prenne note de la cruauté et de la brutalité avec lesquelles les meurtres ont été commis.

La semaine dernière, David Tavernier, 28 ans, a écopé de deux à six ans de prison pour entrave à la justice. Il vivait à la ferme avec sa petite amie, la soeur d'Ernest Gay. Il a admis avoir vu Gay tuer Michel DiGirolamo, âgé de 64 ans, et avoir ensuite quitté les lieux sans le signaler aux autorités. La femme, âgée de 61 ans, de M. DiGirolamo a été tuée une vingtaine de minutes plus tard, alors qu'elle cherchait son mari.

Justin Gay, âgé de 18 ans, a été condamné à une peine de un à trois ans pour la même accusation, pour avoir aidé son cousin à dissimuler les cadavres.

POLITIQUE

Commission Gomery Témoignage de Jean Lafleur

Billets de hockey et parties de pêche facturées au Trésor public

GILLES TOUPIN

Dans le cadre d'une commandite à VIA Rail, Jean Lafleur a facturé au gouvernement fédéral en 1999 et 2000 des parties de pêche au saumon et des billets de saison pour le Canadien de Montréal, affirmant que cela faisait partie de ses dépenses normales d'affaires.

À sa cinquième journée de témoignage hier devant la commission Gomery sur le scandale des commandites, l'ancien président de Lafleur Communication Marketing a en effet reconnu qu'il avait facturé au gouvernement 9250,90 $ pour des billets de saison du Canadien en 1999 et 9000 $ pour trois expéditions de pêche au saumon en 2000. L'une des factures pour la pêche au saumon inclut même une canne à pêche de 1300 $.

La commandite en question, d'un montant total de 3,3 millions de dollars de 1998 à 2001, était destinée à créer et à éditer un magazine devant être distribué à bord des trains de VIA Rail de façon à accroître la visibilité du gouvernement fédéral partout au pays, mais en particulier au Québec. Pour ce faire, Jean Lafleur a mis sur pied la maison d'édition Satellite. C'est cette maison d'édition, selon les documents mis en preuve hier à la commission, qui a fait payer les billets de hockey et les forfaits de pêche par le Trésor public.

Les pertes de mémoire de l'ancien collecteur de fonds du Parti libéral du Canada ont été encore une fois omniprésentes hier au cours de son interrogatoire.

Pour expliquer ces factures, Jean Lafleur a soutenu hier devant le commissaire Gomery que ces dépenses avaient été nécessaires « pour des fins de relations publiques ».

Jean Lafleur, qui a gagné plus de neuf millions de dollars en salaire au cours des années 90 en récoltant pour près de 30 millions en commandites, n'a pu se souvenir hier avec précision du nom de ses compagnons de pêche. Bien qu'il soit allé à la pêche déjà avec l'ancien ministre de la Justice, Martin Cauchon, Jean Lafleur n'a pu se souvenir s'il était des voyages facturés par Satellite. Il a déclaré par ailleurs que Charles Guité, le tsar des commandites à Travaux publics, a participé à l'une de ces expéditions et qu'il aurait remboursé ses dépenses. En ce qui concerne les parties de hockey du Canadien, M. Lafleur n'a pu préciser à la commission d'enquête le genre « d'affaires » dont il discutait avec ses invités.

En fait, les pertes de mémoire de l'ancien collecteur de fonds du Parti libéral du Canada ont été encore une fois omniprésentes hier au cours de son interrogatoire. M. Lafleur, dont l'agence a donc reçu plus de 30 millions de dollars en contrat du gouvernement fédéral, n'a pu ainsi expliquer le bien-fondé d'un nombre considérable de factures.

Lors d'une commandite pour orner tous les trains de VIA Rail du mot-symbole Canada, par exemple, Lafleur Communication Marketing a facturé au gouvernement du Canada environ 179 000 $ pour le travail donné en sous-contrat à un graphiste de son agence, Pierre Davidson. Jean Lafleur n'a pu expliquer au commissaire pourquoi il avait facturé cette somme alors que le travail de M. Davidson lui a coûté en réalité environ 96 000 $.

Le 27 avril 1998, Lafleur Communication Marketing envoie également une facture à Travaux publics pour la création d'un concept dans le cadre d'un concours de création de timbres. Le coût de ce concept, soit une tournée promotionnelle dans les écoles, est fixé à 30 000 $. « Comment s'est établie la somme de 30 000 $ pour le concept ? » a demandé le procureur Guy Cournoyer à M. Lafleur. Ce dernier a affirmé qu'il n'avait pas en main les documents nécessaires pour répondre à cette question.

Au cours de la révision d'une série de dossiers dans lesquels de nombreux exemples de surfacturation ont été mis en lumière, Jean Lafleur a souvent répété hier les mêmes réponses : « Malheureusement, je ne suis pas en mesure de vous éclairer », « je ne peux pas vous dire », « je ne suis pas en mesure de vous fournir l'information aussi précise que cela », « je ne peux pas vous répondre ».

Dans une autre affaire, Lafleur Communication Marketing a géré dès 1995 des commandites pour le Grand Prix du Canada. En 1998, il perd cette commandite. Le commissaire Gomery s'est étonné hier que M. Lafleur n'ait pas alors discuté de ce contretemps avec Chuck Guité. M. Lafleur affirme qu'il ne s'en souvient pas. Mais en 1999, il retrouve la commandite (425 000 $). Il invite alors à la compétition de Formule 1, dans une loge, une brochette de libéraux au pouvoir ou proches du pouvoir : Jean Pelletier, ancien chef de cabinet de Jean Chrétien, Jean Carle, ancien chef des opérations de M. Chrétien, Chuck Guité, responsable des commandites à Travaux publics, Marc Le-François, PDG de VIA Rail, André Ouellet, président de Postes Canada, Jacques Corriveau, ami de Jean Chrétien et organisateur libéral reconnu et Jean-Marc Bard, chef de cabinet du ministre Gagliano. C'est sans doute aujourd'hui, alors que Jean Lafleur témoigne de nouveau, que l'on apprendra comment ces billets de loge ont été payés.

LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE À LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE AU MONDE

Égayez votre printemps KIA

2 VERSEMENTS GRATUITS
À LA LOCATION D'UN NOUVEAU MODÈLE 2005 SÉLECTIONNÉ✧

OU

0 %
DE FINANCEMENT À L'ACHAT§



Modèle LS illustré†

PDSF : 12 995 $**

RIO 2005

• Moteur de 1,6 L, DACT • Freins antiblocage aux quatre roues (ABS) • Deux coussins gonflables • Servodirection • AM/FM/CD stéréo • Roues de 14 po avec enjoliveurs complets • Deux miroirs avec rabat dans les pare-soleil

VERSEMENTS MENSUELS	COMPTANT
129 $*	2 195 $
149 $*	995 $
156 $*	0 $



Modèle EX illustré†

PDSF : 15 995 $**

SPECTRA 2005

• Moteur de 2,0 L, DACT • AM/FM/CD/MP3 stéréo • Six haut-parleurs • Roues de 15 po • Banquette arrière rabattable, partagée 60/40 • Système anti-démarrage • Suspensions avant et arrière indépendantes

6 COUSSINS GONFLABLES

ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

Programme Protection Totale 5·5·5

PLUS QU'UNE GARANTIE
GARANTIE SANS SOUCI DE 5 ANS/100 000 KMΔ
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM

KIA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE WWW.KIA.CA OU COMPOSEZ LE 1 877 542-2886.

3299608A

3299611

VOS CONCESSIONNAIRES KIA DU QUÉBEC

PROGRAMME «PRÊT-À-PARTIR» POUR DIPLÔMÉS

* Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada et sont applicables aux modèles présentés : Rio S 2005 (R054X5) et Spectra LX 2005 (ST5455). Durée de location-bail de 60 mois, avec taux de financement annuels respectifs de 0,00 % et 0,03 %; et versement initial ou équivalent d'échange de 2 195 $ et 1 995 $. Versement du premier mois de 129 $ et 179 $, plus frais de livraison et destination de 0 $ et 0 $, et frais d'acquisition de 350 $ exigibles à la livraison. L'obligation totale de location-bail pour les modèles présentés est basée sur un prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) de 12 995 $ et 15 995 $, et se chiffre respectivement à 9 935 $ et 12 735 $; l'option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 3 917,20 $ et 4 417,40 $, taxes en sus. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 $ par kilomètre excédentaire. ✧ 2 versements gratuits à la location auprès de KCFS d'un modèle Rio, Spectra, Sedona ou Sorento 2005 sélectionné. Versements mensuels maximums respectifs, incluant les taxes applicables : 250 $, 350 $, 475 $ et 500 $. ** PDSF : Rio S 2005 à partir de 12 995 $ et Spectra LX 2005 à partir de 15 995 $. Les plaques, immatriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus, à moins d'indication contraire. Le PDSF des modèles présentés figure ci-dessus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à prix inférieur. § Un taux de financement à l'achat de 0 % s'applique pour une période maximale de 48/72 mois, en fonction du modèle du véhicule. Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 $, à un taux de financement à l'achat de 0,0 %, donne des versements mensuels de 277,78 $ pour une durée de 36 mois; le coût d'emprunt est de 0 $ pour un engagement de 10 000 $. L'offre varie selon le modèle du véhicule. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. D'autres options de location et de financement sont offertes. † Les modèles décrits sont légèrement différents des modèles illustrés. Les images incluent des accessoires offerts en option. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation. Δ La Garantie sans souci couvre la plupart des composants du véhicule contre les défectuosités, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Prix, disponibilité et caractéristiques sous réserve de modifications sans préavis. Les renseignements contenus dans cette annonce publicitaire sont supposés être exacts au moment de l'impression.

POLITIQUE

Les libéraux attaqués de toutes parts

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Tour à tour, les partis de l'opposition se sont acharnés hier à démolir malicieusement le nouveau slogan du Parti libéral : « Promesses faites, promesses tenues. »

Lors d'un discours prononcé au congrès libéral du week-end dernier à Ottawa, le premier ministre Paul Martin a dressé le bilan de son gouvernement devant une foule de 2500 partisans. Il a ainsi énuméré avec fierté les réalisations du PLC : signature d'un accord sur la santé, réforme du programme de péréquation, entente avec Québec dans le dossier des congés parentaux, etc.

Entre chaque engagement la foule scandait joyeusement : « Promesses faites, promesses tenues. » Or, en Chambre, l'opposition a tôt fait de parodier le nouveau thème libéral. Les conservateurs ont ouvert le bal en reprochant au premier ministre ses nombreuses tergiversations dans le dossier du bouclier antimissile et son inaction concernant la fermeture des frontières américaines au boeuf canadien. En effet, la semaine dernière, un juge fédéral du Montana aux États-Unis a accordé une injonction intérimaire à des éleveurs américains opposés à l'ouverture de leurs frontières au boeuf canadien. Or le département américain de l'Agriculture (USDA) avait déjà fait part de son intention de rouvrir la frontière le 7 mars.

« Le premier ministre avait promis aux éleveurs de boeuf canadien que les frontières américaines ouvriraient aujourd'hui (hier), a dit le chef conservateur, Stephen Harper. Promesse faite, promesse brisée. »

Les bloquistes en ont remis en critiquant l'attitude du gouvernement Martin dans le dossier de l'assurance emploi et des logements sociaux. « Le gouvernement libéral n'a fait qu'abaisser le seuil (d'admissibilité à l'assurance emploi) de quelques heures, alors qu'un seuil unique de 360 heures aurait permis à 90 000 travailleurs de plus d'obtenir des prestations, a mentionné le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. En matière d'assurance emploi, le premier ministre admettra-t-il que son bilan, c'est *promesse faite, chômeurs trompés* ? »

Peu satisfait du bilan libéral, le chef néo-démocrate Jack Layton estime que le gouvernement Martin a à son actif « beaucoup de promesses brisées. Dans le logement social, par exemple, ils n'ont pas investi un sou ».

Visiblement fiers de leur leitmotiv, les libéraux l'ont répété à plusieurs reprises en Chambre pour répondre aux attaques. La ministre des Affaires intergouvernementales et des Ressources humaines, Lucienne Robillard, a même rappelé aux trois autres partis « que quand on est dans l'opposition, on ne peut jamais *livrer la marchandise*, on ne peut qu'avoir des souhaits et des rêves ».

Je fais partie des
598 000
propriétaires de maison qui lisent
La Presse
au moins une fois par semaine.
Maryse Bayard, Montréal
LA PRESSE
Source : NADbank printemps 2004 - rapport supplémentaire. Montréal RMR.
3279879A
3299801

Les frais cachés nous puent au nez

Seule Bell vous offre des forfaits Mobilité Tout-en-un sans aucuns frais cachés. En plus de vous offrir un réseau fiable, nous ne cachons pas les frais mensuels d'accès au réseau de 6,95 $, ni ceux du service 9-1-1 de 25 ¢ et il n'y a pas de frais d'activation de 35 $. Alors, quand vous allez flairer les offres de nos concurrents, rappelez-vous que sous leurs alléchantes apparences, ça ne sent pas toujours bon.

Bell
Et bien simple.MC
3294997A
3295012

LA FEMME AU QUÉBEC

SONDAGE CROP - *LA PRESSE*

Aujourd'hui, au Québec, diriez-vous que les femmes ont plus de chances, moins de chances ou les mêmes chances que les hommes ?

a) ...dans le milieu de travail en général ?

Plus de chances que les hommes	11 %
Les mêmes chances que les hommes	54 %
Moins de chances que les hommes	34 %
* NSP / Refus	2 %

b) ...dans le domaine politique ?

Plus de chances que les hommes	8 %
Les mêmes chances que les hommes	41 %
Moins de chances que les hommes	48 %
* NSP / Refus	3 %

Croyez-vous que les femmes sont de meilleures, d'aussi bonnes ou de moins bonnes patronnes que les hommes ?

Meilleures	13 %
Aussi bonnes	77 %
Moins bonnes	7 %
* NSP / Refus	3 %

Seriez-vous prêt(e) à élire une femme au poste de premier ministre du Québec ?

Oui	93 %
Non	5 %
* NSP / Refus	2 %

Parmi les quatre domaines suivants, lequel vous apparaît prioritaire dans la lutte pour l'égalité des femmes ? Est-ce...

Le partage des tâches au foyer	10 %
La conciliation travail-famille	30 %
La place des femmes au travail	10 %
L'équité salariale	42 %
* Autres (précisez)	– %
* Réponses multiples	6 %
* NSP / Refus	2 %

En ce qui a trait au féminisme, diriez-vous que c'est un mouvement...

... qui n'a plus sa raison d'être	24 %
... qui n'a jamais eu de raison d'être	6 %
... ou qui a encore des batailles à gagner	67 %
* NSP / Refus	4 %

En ce qui a trait au Conseil du statut de la femme, croyez-vous que c'est un organisme ?

... qui n'a plus sa raison d'être	11 %
... qui n'a jamais eu de raison d'être	3 %
... ou qui a encore sa raison d'être	77 %
* NSP / Refus	9 %

Croyez-vous que la Journée de la femme est encore nécessaire et pertinente en 2005 ?

Oui	70 %
Non	28 %
* NSP / Refus	2 %

Et selon-vous, devrait-on instituer une journée de l'homme ?

Oui	46 %
Non	52 %
* NSP / Refus	2 %



Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec

PHOTO ROBERT SKINNER, *LA PRESSE* ©

Méthodologie : Ce sondage a été effectué entre le 17 et le 27 février auprès de 1002 personnes. La marge d'erreur est de 3 points de pourcentage, 19 fois sur 20 pour l'ensemble des résultats.

CONDITION DES FEMMES

Les deux sexes sur la même longueur d'onde

NATHALIE COLLARD

Les hommes viennent peut-être de Mars et les femmes de Vénus, mais lorsqu'on les interroge sur la situation des femmes, ils partagent à peu près le même point de vue.

Un sondage CROP effectué en février dernier confirme que même si les hommes (89 %) sont un peu plus nombreux que les femmes (77 %) à le croire, les deux sexes estiment que la situation des femmes s'est améliorée au cours des 30 dernières années. « Les répondants des deux sexes regardent dans la même direction », confirme Claude Gauthier, vice-président de la firme de sondage CROP.

Et personne ne porte de lunettes roses : le tiers des répondants (34 %) estime que les femmes ont moins de chances que les hommes dans le milieu de travail, une proportion qui augmente à 48 % lorsqu'on parle des difficultés des femmes à s'imposer dans le domaine politique.

À la question « Quel domaine vous apparaît prioritaire dans la lutte pour l'égalité des femmes ? », hommes et femmes s'entendent pour dire que l'équité salariale (42 % des répondants) et la conciliation travail-famille (30 %) sont les deux revendications les plus urgentes à l'heure actuelle.

Dans le débat entourant l'avenir du Conseil du statut de la femme, 77 % des répondants croient que l'organisme a encore sa raison d'être. Par contre, seulement 67 % des personnes interrogées jugent que le féminisme est un mouvement encore pertinent. « Le concept du Conseil du statut de la femme passe mieux la rampe que le féminisme, qui en effraie encore quelques-uns », souligne Claude Gauthier de la firme CROP.

Enfin, si la très grande majorité des répondants (93 %) estime que la journée internationale des femmes a toujours sa raison d'être, l'idée d'une éventuelle journée de l'homme ne rallie pas tout le monde. En effet, seulement 46 % des répondants croient qu'il faudrait instituer l'équivalent masculin du 8 mars. Étonnamment, l'idée est plus populaire chez les femmes (53 %) que chez les hommes (38 %). « C'est drôle, il y a plus de femmes que d'hommes qui sont d'accord avec l'idée d'une journée de l'homme, note Claude Gauthier. Comme si pour les hommes, il était difficile d'admettre une condition minoritaire. »

Enfin, la très grande majorité des répondants (93 %) élirait une femme au poste de premier ministre. Réponse « *politically correct* » ? Encore faudrait-il que des femmes briguent le poste pour pouvoir le vérifier...

MÉTHODOLOGIE

Ce sondage a été effectué entre le 17 et le 27 février 2005, auprès de 1002 personnes. La marge d'erreur est de trois points de pourcentage, 19 fois sur 20 pour l'ensemble des résultats.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE, MARTIN CHAMBERLAND

Selon un sondage CROP, après l'égalité salariale, c'est la conciliation travail-famille qui représente un des enjeux majeurs dans la lutte que mènent les femmes pour obtenir l'égalité avec les hommes.

Tread lightly!® Conduisez de façon responsable hors route. ©2005 Land Rover Canada. PDSF du LR3 SE 2005 : 61 900 $. Location au taux de 5,9 % offerte sur toutes les Land Rover LR3 SE 2005 neuves, avec un bail d'une durée maximale de 48 mois par le biais des services financiers Land Rover sur approbation du crédit. P. ex., louez une LR3 SE 2005 neuve pour 699 $ par mois en se basant sur un taux de location annuel de 5,9% et un bail de 27 mois. Obligation locative totale de 23 873 $. Coût d'achat facultatif de 44 726,45 $. Certaines conditions et une limite de 36 000 km par an s'appliquent. Des frais de 20 cents du km, plus taxes applicables, s'appliquent au kilométrage excédentaire. Versement initial 5 000 $ ou échange d'une valeur équivalente. Première mensualité et dépôt de sécurité de 850 $ exigés. Les calculs précédents ne sont donnés qu'à titre d'exemple. Cette offre ne comprend pas les frais de transport (995 $), les frais d'immatriculation, RDPRM, l'assurance, les frais administratifs ni toutes les taxes applicables. Peut requérir une commande spéciale. Offre de crédit bail non cumulable avec aucune autre. Offre d'une durée limitée, qui peut être annulée à tout moment sans préavis. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Pour plus de détails, s'adresser à s'adresser à votre concessionnaire.

« Véhicule sport/utilitaire de l'année » 2005 selon Motor Trend. Encore une caractéristique qui le distingue des autres VUS.

Où que vous cherchiez, vous ne trouverez pas de véhicule semblable. À preuve, le tout nouveau Land Rover LR3 s'élève bien au-dessus de ses concurrents dans la très sérieuse revue annuelle du magazine *Motor Trend*. Technologie Terrain Response[MC] brevetée, toit ouvrant à l'avant, toit panoramique Alpine à l'arrière, suspension pneumatique électronique, système de navigation en option, la liste des caractéristiques exclusives au tout nouveau LR3 n'en finit plus. Et nous sommes très fiers aujourd'hui d'en ajouter une de plus : le prix tant convoité dans l'industrie du « véhicule sport/utilitaire de l'année » 2005 du magazine *Motor Trend*.



LAND ROVER LR3 SE 2005

LOCATION À PARTIR DE

699 $

PAR MOIS

ENTRETIEN PRESCRIT GRATUIT*

3286952A

DECARIE MOTORS
8255 Bougainville
Montréal Tél: (514) 334-9910

LAND ROVER ST-LÉONARD
4305 boul. Métropolitain Est
St-Léonard Tél: (514) 722-2221

LAND ROVER LAVAL
3475 boul. Le Carrefour
Laval Tél: (450) 688-1880

AUTO COLLECTION DE QUEBEC
175, rue Marais
Vanier Tél: (418) 683-4451

LAND ROVER

Femmes, gais et minorités encore mal perçus dans l'armée de terre

ANDRÉ DUCHESNE

La présence des femmes, des gais, des membres de minorités ethniques suscite encore beaucoup de résistance dans plusieurs secteurs de l'armée de terre canadienne, où même la perception des officiers supérieurs et du gouvernement bat de l'aile.

Si la présence des femmes dans les unités de combat est mal perçue chez les sous-officiers subalternes — caporaux et caporaux chefs —, elle est généralement mieux acceptée chez les officiers supérieurs. Mais à l'opposé, ces derniers voient d'un mauvais oeil la présence d'homosexuels dans leurs rangs.

Ce sont là quelques-uns des éléments qui ressortent de deux études (de la maison de sondage CROP et du Collège militaire royal du Canada) menées pour le compte du commandement de l'armée de terre et portant sur la culture, le climat et les valeurs canadiennes dans cette division de la Défense.

Le document, remis en janvier dernier aux autorités militaires, indique aussi que le conservatisme marque le profil type du fantassin canadien. Cet attachement à de vieilles valeurs mène à l'intolérance, déplorent les auteurs.

« Par rapport à la société canadienne, les soldats sont moins favorables à l'action positive au bénéfice des femmes et des minorités. En matière d'embauche, ils ont tendance à croire que les choix devraient être dictés par l'expérience et les capacités et non par les quotas. (...) Les soldats ont tendance à valoriser la supériorité nationale et à se croire supérieurs aux étrangers », lit-on dans le document obtenu par la radio de Radio-Canada.

Les études montrent également des distinctions selon les régions. Ainsi, les militaires rattachés au secteur « Québec » préfèrent les opérations sans combat et relèguent au quatrième rang de leurs priorités la question de la défense du pays. En général, dit-on, ils ont moins de tolérance envers les étrangers et acceptent moins la diversité.

Par ailleurs, les soldats de l'Ouest canadien sont davantage intéressés par la solde et sont plus indisciplinés, mais ils arrivent bons premiers pour ce qui est du consentement à risquer leur vie au combat. Chez les personnes ayant le grade de lieutenant-colonel, on constate une certaine irritation face à l'apprentissage d'une langue seconde (souvent le français).

Des changements s'imposent, concluent les auteurs. « À défaut de répondre aux attentes, on s'expose à ce que l'attrition et le désabusement augmentent », disent-ils.

Au quartier général de la Défense nationale, à Ottawa, on a une interprétation plus « positive » du document qui doit servir à apporter des changements de culture. « C'est nous qui avons demandé ce rapport, dit le major Daniel Pelletier, rattaché à la cellule Concept et politique du personnel de la Force terrestre. Pour être capable de s'améliorer, il faut être capable de savoir quels sont nos problèmes. »

Selon lui, l'élément « temps » doit être considéré. « L'intégration des femmes, des minorités est quelque chose d'assez récent et c'est un processus qui va prendre un certain temps. »



MONDE

LE TOUR DU GLOBE

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Émeute et incendie

Un incendie dans une prison de l'est de la République dominicaine a fait 133 morts parmi les détenus et 26 blessés, a annoncé hier le parquet général de la République. L'incendie a éclaté à l'aube dans un pavillon de la prison de Higuey, à 150 km à l'est de la capitale, à la suite d'une rixe entre détenus. « Selon les premières investigations, une personne a pénétré dans la prison avec une arme à feu et se serait battue avec une autre personne armée d'une machette », a indiqué le procureur. Ce dernier a précisé qu'ensuite les prisonniers avaient eu recours à des insecticides et d'autres substances qui ont pris feu. « Il s'agit d'une prison, construite pour 180 personnes, et qui en accueille 400 », a dénoncé l'évêque de Higuey, Nicanor Pena. D'après AFP

TURQUIE

Manif réprimée

L'Union européenne s'est déclarée hier « choquée » par la dispersion brutale, menée par la police antiémeute turque, d'un rassemblement organisé dimanche à Istanbul à l'occasion de la Journée internationale de la femme. La déclaration est signée par le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, Jean Asselborn, dont le pays assure la présidence de l'Union, ainsi que par le commissaire européen pour l'Élargissement, Olli Rehn, et le ministre britannique pour les Affaires européennes, Denis MacShane. La dispersion musclée en Turquie survient au moment même où la « troïka » européenne conduisait hier à Ankara des entretiens avec les autorités turques sur l'ouverture des négociations d'adhésion à l'UE. D'après AFP

CONGO

Milliers de viols

Des dizaines de milliers de femmes et de jeunes filles ont été violées en République démocratique du Congo (RDC) par des miliciens et des soldats gouvernementaux qui s'affrontent depuis plusieurs années dans l'est du pays, a dénoncé hier l'organisation internationale de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch (HRW). Selon l'organisation new-yorkaise, des femmes et des fillettes « parfois âgées de 3 ans seulement » ont été la cible de ces violences. Les auteurs de ces actes appartiennent pratiquement à toutes les forces et groupes armés opérant dans l'est de la RDC, affirme HRW. D'après AFP

MOLDAVIE

Victoire des communistes

Les communistes pro-européens ont remporte les législatives de dimanche en Moldavie, ce qui devrait permettre à leur chef, le président Vladimir Voronine, de poursuivre ses efforts de rapprochement avec l'Union européenne (UE). Avec 46,1 % des suffrages, le Parti communiste au pouvoir depuis 2001 disposera de la majorité des 101 sièges au parlement, selon les résultats officiels annoncés hier. « Nous nous attendions à plus. Mais c'est à cause de l'intervention de forces qui se sont ingérées dans notre élection », a déclaré M. Voronine devant la presse à Chisinau, mettant en cause « la Russie ». D'après AFP

Série d'attaques en Irak: 27 morts

Allaoui fait obstacle à la formation d'un gouvernement d'union nationale



PHOTO REUTERS

Le gouvernement intérimaire irakien a diffusé hier de nouvelles photos représentant le Jordanien Abou Moussab Al-Zarqaoui, dont la tête est mise à prix pour 25 millions de dollars.

AGENCE FRANCE-PRESSE

BAGDAD – Vingt-sept personnes ont été tuées hier dans une série d'attaques en Irak, tandis que les tentatives de former un gouvernement d'union nationale se heurtaient à l'intransigeance du premier ministre sortant Iyad Allaoui.

L'attaque la plus meurtrière de la journée a fait 15 morts et 23 blessés dans un attentat suicide à Balad, à 70 km au nord de Bagdad.

« Une voiture conduite par un kamikaze a foncé contre la résidence d'un officier de l'armée irakienne, faisant 15 tués et 23 blessés », a indiqué Adel Ibrahim, lieutenant-colonel de la police local, précisant que deux soldats figuraient parmi les tués et trois parmi les blessés.

« L'absence d'une protection de la résidence, sur l'avenue principale de Balad, a facilité la tâche du kamikaze », a-t-il indiqué, ajoutant que l'officier, un capitaine commandant une garnison à Ishaki, à une vingtaine de kilomètres au nord de Balad, ne se trouvait pas chez lui.

Six autres soldats irakiens ont été tués dans une attaque contre leur barrage à Baaqouba, à 60 km au nord-est de Bagdad, qui a été revendiquée par le groupe du Jordanien Abou Moussab Al-Zarqaoui.

Le gouvernement irakien a diffusé hier deux photos récentes de Zarqaoui. Sur l'une d'elles, il apparaît de profil, coiffé d'un keffieh à damier noir, et sur l'autre, de face, joufflu, les cheveux courts et portant une barbe noire.

Un porte-parole du gouvernement a affirmé que les photos avaient été trouvées par les forces de sécurité irakiennes, sans en préciser la date ni le lieu.

Dimanche, la chaîne de télévision américaine CNN avait diffusé des photos de Zarqaoui qui semblaient récentes. L'islamiste jordanien, dont la tête est mise à prix par les États-Unis pour 25 millions de dollars, y apparaissait barbu et souriant.

Son groupe, l'Organisation Al-Qaeda du Jihad en Mésopotamie, dans un communiqué mis en ligne hier sur un site Internet et qui lui est attribué, a indiqué que les photos diffusées par CNN étaient en possession d'un membre du département de l'information de l'Organisation Al-Qaeda, tué lors d'affrontements.

« Ce frère est tombé en martyr et les photos sont tombées aux mains des infidèles », a précisé le communiqué.

Allaoui s'accroche

Sur le plan politique, M. Allaoui a refusé d'intégrer l'organe exécutif que s'efforçait de constituer le groupe chiite majoritaire, en tractations avec l'Alliance kurde. « Il n'a montré aucun intérêt pour une participation au gouvernement et a décliné notre proposition », a déclaré Hussein Chahristani, un des élus de l'Alliance unifiée irakienne (AUI, chiite), qui peut compter sur une majorité d'au moins 146 députés sur 275.

« Nous ne lui avons pas proposé un poste spécifique, mais plutôt le principe d'une participation », a affirmé Jawad al-Maliki, du parti islamiste Dawa, dont le chef Ibrahim Jaafari a été choisi pour former le prochain gouvernement.

Un responsable du parti de M. Allaoui a indiqué que le premier ministre n'était candidat qu'à sa propre succession. « Si M. Allaoui participe à un gouvernement, il n'acceptera aucun autre poste que celui de premier ministre », a déclaré Hani Adris.

RSF s'étonne des accusations de la journaliste italienne Giuliana Sgrena

MARC THIBODEAU

Tandis que l'Italie rendait un ultime hommage hier à l'agent Nicola Calipari, tué vendredi en Irak alors qu'il cherchait à protéger la journaliste Giuliana Sgrena de tirs américains, la controverse entourant cet incident continue de prendre de l'ampleur.

Hier, le secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF), Robert Ménard, a indiqué que les accusations lancées par Mme Sgrena et les représentants du journal *Il Manifesto* à l'encontre de l'armée américaine, accusée d'avoir volontairement ciblé la journaliste pour la tuer, sont étonnantes.

« Il me semble insensé de dire une chose pareille sans avoir un début de preuve », a indiqué M. Ménard, joint à Paris par *La Presse*.

Selon lui, les réflexions de la journaliste et du quotidien communiste, férocement opposés à l'invasion de l'Irak, reflètent leur orientation idéologique « antiguerre » et doivent être considérées avec circonspection en attendant le dénouement d'une enquête approfondie sur cette « bavure tragique ».

Mme Sgrena a été blessée par des soldats américains sur la route menant à l'aéroport de Bagdad vendredi peu de temps après avoir été libérée par ses ravisseurs, qui l'avaient capturée dans la capitale irakienne au début du mois de février.

Au cours d'entrevues accordées durant la fin de semaine, elle a évoqué la possibilité que les autorités américaines aient voulu l'éliminer parce qu'ils s'opposent aux négociations avec les preneurs d'otages.

« Tout le monde sait que les Américains n'aiment pas les négociations pour faire libérer les otages. À cause de cela, je ne vois pas pourquoi je devrais exclure la possibilité que j'étais une cible », a-t-elle indiqué en entrevue à une chaîne italienne.

Robert Ménard est d'avis que seule une enquête sous l'égide de l'ONU pourrait permettre d'en arriver à des conclusions crédibles. Il évoque, à ce titre, le fait que l'armée américaine avait complètement innocenté en 2003 des soldats qui avaient ouvert le feu en avril sur l'hôtel Palestine à Bagdad, tuant deux journalistes et en blessant trois autres.

Le président du Parlement européen, Josep Borrell, a demandé hier aux États-Unis de « faire la lumière » sur les circonstances de la mort de l'agent des services secrets italiens.

À Washington, le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, a déclaré qu'il était « absurde » de suggérer « que (les soldats américains) aient délibérément pris pour cible des civils innocents ». Il a répété que les États-Unis regrettaient l'incident et mèneraient une enquête complète à ce sujet. M. McClellan a souligné que la route de l'aéroport de Bagdad où avait eu lieu l'incident est « une zone de combat » dans laquelle les soldats américains doivent souvent réagir « dans l'urgence pour se protéger ».

Le *Washington Post* citait de son côté une source militaire américaine qui attribue à un « manque de coordination » entre les autorités italiennes et les soldats américains déployés sur la route le dénouement tragique de vendredi.

L'incident replace au coeur de l'actualité les pratiques suivies par les soldats américains dans ces points de contrôle.

Des groupes de défense des droits de l'homme comme Human Rights Watch et Amnistie internationale accusent l'armée américaine d'avoir tué des dizaines de civils en Irak en ouvrant le feu sans raison sur des véhicules.

Avec AP et AFP

Soldat bulgare tué par des GI

Un soldat bulgare est tombé vendredi en Irak sous les balles d'un « tir ami » américain, comme l'agent des services secrets italiens Nicola Calipari pour lequel l'Italie a organisé hier des funérailles nationales. Le soldat-mitrailleur Gardi Gardev, 30 ans, a été tué par l'armée américaine sur une route entre Diwaniyah, dans le sud de l'Irak, et Bagdad alors qu'il regagnait sa base après une patrouille à bord d'un véhicule blindé, a reconnu hier le ministre bulgare de la Défense, Nikolaï Svinarov.

La patrouille du soldat Gardev avait tiré en l'air pour mettre en garde une voiture civile irakienne qui l'approchait. Elle avait alors essuyé des tirs nourris d'une position de l'armée américaine qui se trouvait à proximité, a expliqué M. Sviranov.

Régie des rentes du Québec



Place aux femmes !

Parce que pour les femmes, la planification financière de la retraite, c'est différent !

www.rrq.gouv.qc.ca

Régie des rentes Québec

3298617A

MONDE

Bush envoie un faucon à l'ONU

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON – Un des faucons les plus redoutés de l'administration de George W. Bush et critique féroce des Nations unies vient d'être sélectionné pour remplir les fonctions d'ambassadeur américain auprès de cette organisation internationale.

La secrétaire d'État, Condoleezza Rice, a annoncé hier que le président américain a jeté son dévolu sur le secrétaire d'État adjoint chargé du désarmement, John Bolton, pour combler ce poste à l'ONU. Mme Rice a affirmé que ce controversé partisan de la ligne dure en matière de politique étrangère est, au même titre que ses prédécesseurs à ce poste, un des diplomates américains « les plus adroits et expérimentés ».

« Le président et moi avons demandé à John de faire ce travail parce qu'il sait comment faire aboutir les choses », a-t-elle déclaré, ajoutant qu'il a accumulé les succès et qu'il est un tenant du « multilatéralisme efficace ».

M. Bolton est toutefois jusqu'ici surtout connu de par le monde pour ses dénonciations des traités internationaux. Il a entre autres été l'un des opposants les plus farouches à la participation des États-Unis à la Cour pénale internationale.

Cet homme au regard sévère et à l'épaisse moustache blanche est à la fois renommé pour son franc-parler et pour son idéologie néo-conservatrice, ce qui donne parfois un mélange explosif. Il a par exemple affirmé il y a quelques années que la Syrie, la Libye et Cuba devraient figurer parmi les pays membres de « l'axe du mal ».

En 2003, il avait qualifié de « dictateur tyrannique » le leader de la Corée du Nord, Kim Jong-Il, alors que débutaient des pourparlers pour convaincre ce pays d'abandonner ses ambitions nucléaires. Le département d'État américain avait dû le retirer de sa délégation.

Et rares sont ceux qui ont oublié les propos tenus par M. Bolton sur l'ONU dans les années 90. Il avait dit qu'il « n'y a pas de Nations unies » et que « si le bureau du secrétariat de l'ONU à New York perdait 10 étages, cela ne ferait même pas une petite différence ».

Âgé de 56 ans, M. Bolton a fait son entrée au département d'État en 2001. À l'époque, on disait en coulisses qu'il y avait été envoyé par le vice-président Dick Cheney. Ce dernier voulait mettre des bâtons dans les roues du secrétaire d'État d'alors, Colin Powell, jugé trop modéré.

Auparavant, ce diplômé de l'école de droit de l'Université Yale a été procureur général adjoint des États-Unis, de 1985 à 1989. À l'arrivée au pouvoir des démocrates de Bill Clinton, il s'est réfugié à l'American Enterprise Institute, groupe de réflexion conservateur influent à Washington, dont il a été vice-président.

M. Bolton devra être confirmé dans ses nouvelles fonctions par le Sénat américain au cours des prochaines semaines. Hier, plusieurs sénateurs démocrates ont déploré sa sélection par l'administration Bush.

« Si le président est sérieux dans son intention de tendre la main au reste du monde, pourquoi choisir quelqu'un ayant exprimé un tel mépris pour le travail en coopération avec nos alliés ? », a souligné le sénateur du Massachusetts et ancien candidat à la présidence, John Kerry, dans un communiqué.

S'il obtient le feu vert, M. Bolton remplacera John Danforth, qui est parti en janvier pour des raisons personnelles, quelques mois seulement après avoir remplacé John Negroponte, aujourd'hui directeur du renseignement national.

Autant il agace les démocrates, autant le choix de M. Bolton vient combler les plus conservateurs du Parti républicain. Ces purs et durs souhaitaient que Mme Rice en fasse son adjoint au secrétariat d'État. Ils avaient fait connaître leur déception quand elle a sélectionné Robert Zoellick comme bras droit. Plusieurs analystes avaient interprété ce choix comme un signe de modération pour le second mandat du président Bush. Hier, il a semblé vouloir les faire mentir.

Avec l'AFP.



PHOTO REUTERS

Des ressortissants libanais ont défilé hier devant les locaux des Nations unies à New York pour réclamer le retrait des troupes syriennes de leur pays.

Les ouvriers syriens au Liban font les frais de la crise



ISABELLE HACHEY

ENVOYÉE SPÉCIALE

BEYROUTH

« Ils étaient sept ou huit, des jeunes. Ils m'ont tabassé... », commence un Syrien maigre et moustachu en remontant une manche pour montrer l'éraflure à son bras. Avant qu'il n'ait eu le temps d'en dire plus, la conversation est coupée net par deux malabars, des agents des services de renseignements libanais. Dans la chamaille qui s'ensuit au souk el-Ahad de Beyrouth, le pauvre Syrien s'éclipse sans un mot, puis disparaît dans la foule.

Comme lui, des centaines de milliers de Syriens travaillent au Liban. Comme lui, ils ont peur. Depuis le début des manifestations contre l'occupation syrienne, marchands et ouvriers syriens sont victimes de la vindicte populaire. Des milliers ont déjà plié bagage pour fuir le courroux de ceux qui confondent, dans leur fièvre antisyrienne, soldats et simples civils à la recherche d'une vie meilleure au pays du Cèdre.

Une vie meilleure, ce n'est pas ce qu'ont trouvée les dizaines de travailleurs syriens attaqués le 15 février à Minieh, dans le nord du Liban, au lendemain de l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri. Les tentes qui les hébergeaient ont été encerclées, puis brûlées par un groupe armé. À Saïda, ville natale de M. Hariri, des ouvriers ont été brutalisés. « Les travailleurs syriens paient le prix de la crise, déplore l'éditorialiste Samir Kassir. Les gens associent les civils à la tutelle, ce qui n'a rien à voir. »

Racisme antisyrien

Depuis longtemps, bien des Libanais considèrent les ouvriers syriens avec mépris. La plupart travaillent au noir pour des salaires de misère. Ils habitent des taudis en bordure des villes ou squattent les rares immeubles encore en ruine de Beyrouth. Mais si le racisme antisyrien ne date pas d'hier, c'est la première fois qu'il s'exprime aussi ouvertement, et avec autant de hargne. Comme si, après avoir couvé trop longtemps, la colère libanaise explosait enfin, entraînant d'inévitables débordements disgracieux.

Safa Haj Kadoura et sa famille ont pris la route de Damas pour ne plus revenir. Ils ont ficelé leurs maigres biens — matelas, meubles, vélos — sur le toit d'une camionnette déglinguée. « Nous avons peur des voyous qui profitent de la situation pour s'en prendre à nous », dit la jeune femme. Un chauffeur d'autocar faisant la navette entre Beyrouth et Damas a raconté au journal libanais *As-Safir* que l'exode syrien l'obligeait à faire deux ou trois voyages par jour.

Les Syriens, accusés de « voler les jobs », sont cruciaux pour l'économie du Liban. « Ils ont beaucoup contribué au boom de la reconstruction, parce qu'ils constituent une main-d'oeuvre bon marché », explique Samir Kassir.

Parmi ceux qui restent, la peur est omniprésente. La grande majorité des travailleurs syriens rencontrés par *La Presse* ont refusé de raconter ce qu'ils vivent depuis le début de la crise. « Nous ne nous mêlons pas de politique. Nous sommes des commerçants », explique un vendeur de chemises originaire d'Alep au souk el-Ahad, où la plupart des marchands sont syriens. C'était quelques minutes avant que les agents à la mine patibulaire nous interdisent d'y faire des interviews, sous prétexte que ça créerait des « problèmes ».

Le climat d'hostilité est tel que les diplomates étrangers en poste à Damas ont reçu la consigne de ne pas utiliser de voitures immatriculées en Syrie s'ils se rendent au Liban. L'élite du pays s'inquiète, d'autant plus que les manifestations pro-syriennes, quasi absentes depuis le début de la crise, commencent à prendre de l'ampleur.

Une grande manifestation organisée par le Hezbollah, favorable au régime de Damas, se tiendra aujourd'hui à quelques centaines de mètres du lieu de rassemblement quotidien des opposants à l'occupation syrienne, au centre-ville de Beyrouth. Et la tension monte de jour en jour. Quelques incidents ont eu lieu entre les membres des camps rivaux. Un homme est mort dans des circonstances non élucidées.

Dans son homélie, dimanche, le patriarche maronite Nasrallah Sfeir a prié ses fidèles de ne pas s'en prendre aux ouvriers syriens. Le quotidien libanais *Daily Star* a même mis en garde contre « un exode de la main-d'oeuvre syrienne », soulignant que des entreprises de construction libanaises avaient dû interrompre leurs travaux en raison du départ précipité de leurs employés. C'est que les Syriens, accusés de « voler les jobs », sont pourtant cruciaux pour l'économie du Liban. « Ils ont beaucoup contribué au boom de la reconstruction, parce qu'ils constituent une main-d'oeuvre bon marché », explique Samir Kassir.

On estime qu'ils sont 500 000 à travailler au Liban, surtout dans le secteur immobilier, et jusqu'à un million pendant les récoltes. « Des milliers sont partis, mais ils n'ont pas seulement été poussés par la peur, souligne M. Kassir. L'autre raison, c'est que l'économie libanaise ne tourne plus depuis trois semaines. Or, comme les Syriens sont des travailleurs journaliers, ils dépendent beaucoup de la vigueur de l'économie. »

Malgré ce ralentissement, malgré la peur, beaucoup resteront au pays. Parce qu'il faut bien faire vivre la famille. « Depuis 50 ans, les Syriens font les boulots dont les Libanais ne veulent pas, dit Adnan Arab, ancien professeur en Syrie, aujourd'hui chauffeur de taxi au Liban. Nous, tout ce qu'on veut, c'est travailler. »

La Bolivie, front chaud de l'altermondialisme



JOONEED KHAN

REGARD SUR LE MONDE

Durement secoué par les vents contraires qui balaient la Bolivie, Carlos Mesa Gisbert a remis hier sa démission comme président de la République, jugeant que le pays le plus pauvre d'Amérique du Sud était devenu « ingouvernable ».

Selon la Constitution, le Congrès bolivien (130 députés et 27 sénateurs) doit décider s'il accepte ou non cette démission. S'il l'accepte, c'est le président du Sénat, Hormando Vaca Diez, qui deviendra chef de l'État. Il tentera à son tour de compléter, jusqu'en août 2007, le mandat de Gonzalo Sanchez de Lozada, élu en 2002 et réfugié aux États-Unis depuis octobre 2003 après avoir réprimé une vague d'agitation sociale au prix de plusieurs dizaines de morts.

Le Congrès peut aussi, s'il le veut, opter pour des élections anticipées, le prochain scrutin n'étant pas prévu avant juin 2007. Felipe Quispe, un Aymara qui dirige la Confédération des travailleurs paysans, a réclamé un gouvernement de transition chargé, justement, d'organiser de nouvelles élections.

Des élections anticipées, c'est exactement ce que souhaite l'opposition de gauche menée par le leader amérindien Evo Morales, du Mouvement pour le socialisme (MAS). Ardent partisan de la nationalisation des richesses gazières et pétrolières, privatisées en 1997, la bête noire du secteur privé et de Washington frôla la présidence en 2002. Deux ans plus tard, son MAS devenait le principal parti de Bolivie en remportant 19 % des voix aux municipales. Morales est aussi chef de la puissante organisation de planteurs de coca.

L'agitation s'intensifie

L'agitation actuelle, ponctuée par le blocage des grands axes routiers du pays andin d'un million de kilomètres carrés et par des menaces d'occupation de puits gaziers et pétroliers, s'est intensifiée durant le week-end après que le Congrès eut décidé de maintenir à 18 % les redevances sur les hydrocarbures. Morales veut des royalties de 50 %, ce qui forcerait la révision des contrats avec les firmes étrangères, dont Exxon Mobil, British Gas et Total. Le Congrès a aussi repoussé un projet de loi visant à « récupérer » ces ressources.

Autre symbole de ce conflit entre pauvres et riches qui se double d'une contestation de l'ordre néo-libéral mondial : la société Aguas del Illimani, filiale de Suez-Lyonnaise des eaux, tarde à abandonner un contrat résilié l'an dernier par le gouvernement Mesa sous la pression de l'opposition et des mouvements sociaux. Ceux-ci exigent le départ immédiat de la multinationale, mais Mesa avertit que cela risque de coûter jusqu'à 50 millions de dollars US en dédommagements à la Bolivie. Et il ajoute que les firmes d'hydrocarbures risquent de leur côté de recourir à l'arbitrage dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

La cassure de la société bolivienne (9 millions d'habitants) a été dramatisée par la poussée d'autonomie de la région de Santa Cruz, la plus riche du pays en raison de ses réserves en hydrocarbures et hostile à la nationalisation de ce secteur. Après avoir lui même entretenu une agitation de droite contre Mesa, le Comité Pro Santa Cruz s'est joint aux chefs d'entreprises et à l'Église pour soutenir le président démissionnaire dans son bras de fer avec les partis politiques et les mouvements sociaux de gauche.

En succédant à Sanchez de Lozada en 2003, Mesa, alors vice-président, avait juré qu'il n'enverrait jamais l'armée réprimer le peuple. Il a tenu parole, même si l'armée, déployée autour des installations stratégiques, lui a réitéré hier son soutien. Mais cet intellectuel de 51 ans, historien et ancien journaliste, est un politicien indépendant sans assise sociale — et dépourvu de majorité au Congrès. Et il a peuplé ses gouvernements successifs, au fil de remaniements, de nombreux chefs d'entreprises, ce qui ne lui a valu ni le respect ni la confiance des masses populaires, dont le réveil à la démocratie marque actuellement la vie politique dans toute l'Amérique latine.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Un vote responsable



mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

C'est par une majorité écrasante que les employés syndiqués de Bombardier aéronautique de la région de Montréal ont accepté le projet de convention collective proposé par leur bureau syndical. Cette nouvelle convention comportait pourtant un certain nombre de concessions devant permettre à l'employeur de réduire de 60 millions de dollars US les coûts de production des installations montréalaises.

En votant à 91,4 % en faveur de ce nouveau contrat de travail, les employés de Bombardier aéronautique ont démontré à quel point ils tenaient à ce que Montréal soit choisie comme site pour l'assemblage final de la nouvelle famille d'avions que Bombardier compte lancer. Par ce vote sans équivoque, les membres de la section locale 712 du Syndicat des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, un syndicat affilié à la FTQ, ont fait preuve à la fois de souplesse et de responsabilité.

Les employés de Bombardier aéronautique ont compris que sans les concessions accordées à leur employeur, Montréal aurait été désavantagée face aux autres villes qui courtisent l'avionneur en vue d'obtenir le contrat d'assemblage de la fameuse série C. Les syndiqués ont donc voulu assurer leur avenir. Tant mieux pour eux, mais aussi pour nous. Car l'issue du scrutin de dimanche donne aussi un sérieux coup de pouce à toute l'industrie aéronautique québécoise, un pôle de développement primordial pour notre économie.

Comme nous l'avons d'ailleurs mentionné à plusieurs reprises dans ces pages, l'aéronautique est une industrie de pointe, à forte valeur ajoutée où les emplois sont de qualité et bien rémunérés. Or on estime que l'assemblage final des avions de plus de 110 sièges entraînera la création de 5000 emplois dans ce secteur névralgique pour notre économie.

////////////////////////

De l'aveu même de certains syndiqués, les concessions accordées ne sont pas aussi contraignantes que ce à quoi ils s'attendaient. C'est donc dire que l'exécutif syndical et la direction de Bombardier ont réussi à trouver des façons d'améliorer la compétitivité des installations montréalaises sans trop rogner sur les conditions de travail des employés. De nombreuses avenues ont été empruntées pour réussir à réduire les coûts de production.

Outre les questions salariales, les employés ont notamment consenti un gel de salaire durant la première année, la nouvelle convention collective inclut également une plus grande flexibilité au niveau de la définition des tâches, la création de nouveaux quarts de travail volontaires le week-end et une série de mesures visant à réduire le taux d'absentéisme. Il y a perte de certains acquis certes, mais les employés de Bombardier ont évalué, avec raison, qu'il s'agissait d'un moindre mal.

Le pragmatisme dont ils ont fait preuve dimanche servira sans doute d'exemple à d'autres entreprises où, patrons et syndicats seront à leur tour contraints de trouver des façons d'améliorer la compétitivité de leurs usines pour faire face à la concurrence étrangère.

La balle est maintenant dans le camp de Bombardier. Après une telle démonstration de bonne volonté de la part de ses employés et l'obtention de l'aide gouvernementale dont elle avait besoin, l'entreprise montréalaise n'a plus aucune raison d'opter pour un autre site que Montréal.

L'AMT a fait son temps



fcardina@lapresse.ca
FRANÇOIS CARDINAL

Les trains de banlieue constituent un véritable *success story* dans la région métropolitaine. Depuis la création de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) en 1996, les lignes sont passées de deux à cinq et le nombre de passagers a doublé, une pression qui oblige aujourd'hui l'organisme à demander plus d'argent pour assurer la survie du réseau.

L'ennui, c'est que le gouvernement Charest s'intéresse autant au transport en commun qu'à l'impact du vote de Transnistrie sur les élections moldaves. Il laisse ainsi dépérir un système dont la popularité n'est plus à prouver... tout en ayant le culot de parler de développement durable sur toutes les tribunes ! Quelle hypocrisie.

Il est temps que le gouvernement redonne aux élus municipaux ce qui leur revient de droit : le pouvoir de planifier, développer et exploiter le réseau de transport de leur région.

Si la création d'une agence gouvernementale se justifiait pleinement il y a dix ans, l'évolution des structures et des mentalités milite aujourd'hui pour la disparition de l'AMT, du moins dans sa forme actuelle.

Lorsque l'agence a été créée, le gouvernement a privilégié une voie peu démocratique pour dénouer une situation intenable : il a retiré aux élus des pouvoirs pour les donner à un organisme composé de non élus.

La fin justifiait alors les moyens tellement la situation était pathétique. Les batailles de clochers étaient devenues la trame de fond d'une saga qui n'a d'ailleurs pris fin qu'avec la naissance de l'AMT, laquelle n'a pas hésité à se lancer dans un développement du transport public tous azimuts.

Cette ascension fulgurante a toutefois été stoppée net avec l'élection des libéraux, en avril 2003, et le congédiement de la présidente de l'agence, Florence Junca-Adenot, six mois plus tard. Depuis, les bris de trains, les pannes et les retards sont devenus la norme.

////////////////////////

Que faire ? Attendre l'élection d'un gouvernement sensible à la question ?

Non. La solution se trouve plutôt dans le rapport Bernard, publié en 2002, et dans une résolution de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) adoptée en février dernier.

Vue de Québec ou de Montréal, la conclusion est la même : les élus municipaux doivent retrouver leurs pouvoirs en terme de transport public. En d'autres mots, la CMM doit avaler l'AMT.

On peut évidemment contester cette recommandation en rappelant ce qu'était jadis le transport métropolitain. Ce faisant, toutefois, on se cantonne dans une vision passéiste de la région.

Le transport ne peut plus être pris en otage par quelques maires de banlieue. La Ville de Montréal possède en effet la moitié des sièges du conseil de la CMM et surtout, un précieux droit de veto (qu'elle ne doit d'ailleurs pas perdre dans le remue-ménage qui accompagnera certainement les défusions prochaines).

Pour ce qui est de la volonté de développer le réseau de transport, elle est plus palpable que jamais. La demande des membres de la CMM de voir une partie des nouveaux fonds fédéraux être distribuée selon l'affluence du transport public le prouve. Tout comme le fait que la région ait finalement accepté le principe de partager le déficit opérationnel du métro.

Cela dit, le gouvernement ne doit pas refaire aux municipalités le coup de la réforme Ryan où des responsabilités ont été transférées... sans les fonds nécessaires. Il doit partager une partie de son champ fiscal au profit des municipalités, comme elles le lui demandent.

Lors du remaniement de la mi-février, le premier ministre a déclaré qu'il voulait poursuivre la démarche de décentralisation entamée avec les villes. Trois jours plus tard, il ajoutait que son gouvernement « est un partenaire incontournable de Montréal ».

Rarement a-t-on la chance d'honorer une promesse aussi rapidement. Dans la situation actuelle, le gouvernement ne peut se payer le luxe de lever le nez sur une telle occasion.



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Le courage d'une femme

La Journée internationale de la femme est marquée cette année, à Québec et au Québec, par le courage d'une femme, Sophie Chiasson. Ce qu'elle fait, elle ne l'aura pas fait pour elle-même seule, mais aussi pour toutes les autres femmes ainsi que pour toutes les autres personnes qui se voient agressées injustement de diverses façons. Enfin, son témoignage a ceci de fameux qu'aujourd'hui, elle fait l'unité, l'unanimité derrière elle, ses agresseurs même reconnaissant l'inacceptable des préjudices qu'ils lui ont occasionnés.

Denis Beaulé
Montréal

La prohibition coupable

À qui profite la prohibition de la marijuana ? Le meurtre des quatre agents de la GRC en Alberta nous confronte à l'échec du combat contre le trafic de marijuana. Combien de personnes devront mourir encore pour qu'on réalise que le problème n'est pas le cannabis, mais la prohibition ? Non seulement les policiers sont-ils en danger, mais aussi les fermiers dont les champs sont utilisés par les producteurs de mari. N'avons-nous donc rien appris de la malheureuse expérience sociologique que s'avéra la prohibition de l'alcool aux États-Unis durant les années vingt ? Celle-ci, avant d'être abrogée en 1933, enrichit le crime organisé durant les treize années de son existence. Loin de freiner la consommation d'alcool, la prohibition engendrait des guerres de gangs, la mort des policiers et des citoyens ordinaires. La légalisation, ainsi que le contrôle étatique de la marijuana est souhaitable. L'État devrait superviser la production et la distribution de cette dernière, un peu à l'image des boissons alcooliques. Bien entendu, on ne réglera pas ainsi le trafic des drogues dures, mais on pourra affecter plus de ressources pour ce combat, si l'on exclut la marijuana. Une éducation de la population quant aux problèmes indéniables reliés à la consommation de drogues s'avérera une meilleure stratégie qu'une attitude moralisatrice et répressive, destinée de toute évidence à l'échec.

Jana Havrankova
Saint-Lambert

Culottée, la STM ?

Je trouve la Société de transport de Montréal pas mal culottée de dire que la criminalité a baissé dans le métro. Nous sommes tous témoins en tant que citoyens de l'augmentation de la violence dans le transport en commun. J'ai moi-même été témoin de plusieurs actes de violence mais il n'y a jamais aucun agent pour intervenir. Je ne prends plus le transport en commun depuis un bout de temps à cause des mésaventures que j'y ai vécu. Ce que j'aimerais, c'est que plus de gens boycottent le transport en commun ; alors, qui sait, cela ferait peut-être bouger les choses.

Lyne Côté

Une phrase-choc

La phrase suivante dans la chronique de dimanche dernier de Danny Laferrière m'a profondément marqué : « Contrairement à ce que l'on pense, le vrai pouvoir est beaucoup plus celui de faire la paix que celui de faire la guerre : on peut décider seul de faire la guerre, mais il faut être au moins deux pour faire la paix. » Je voulais vous la signaler afin qu'elle ne se perde pas : il y a tellement de choses intéressantes dans votre journal et la vie va si vite. Cette phrase transforme ma réflexion, tant au plan politique qu'au plan des relations humaines.

Michel Perreault
Montréal

Décision douteuse

Comment la SRC et son directeur des programmes, monsieur Mario Clément, peuvent-ils, au nom de l'audace et des cotes d'écoute, baptiser leur nouvelle émission d'été « En attendant ben Laden ». Je trouve la chose répugnante et complètement idiote. Faut-il rappeler à Jean-René Dufort le nombre de victimes qui ont péri lors d'un récent 11 septembre à cause de ben Laden. Un coup parti, pourquoi la SRC ne songe-t-elle pas à remplacer ce titre par « En attendant Hitler ». Je rejoins monsieur Dutrizac. J'en ai marre de cet humour servi à toutes les sauces au Québec.

Yves Poirier

Une grève aujourd'hui... pour demain

Les propos du ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, ne font qu'augmenter la colère des étudiants. S'il veut les convaincre de cesser la grève, il utilise les mauvais arguments. Au contraire, il ne fait que les provoquer à vouloir continuer encore plus longtemps. Il est malheureux de rater des cours, mais si une grève de quelques semaines permet d'offrir l'accessibilité aux études pour les générations futures, la bataille en vaut la peine. Trois Québécois sur quatre appuient les revendications étudiantes, comme quoi l'éducation est une priorité nationale. Le gouvernement doit refléter les valeurs de ceux qu'il représente et posséder un véritable système d'éducation accessible.

Charles Messier
Rédacteur en chef
de *Montréal Campus*
journal étudiant de l'UQAM

Un ambassadeur peu diplomate

M. Paul Cellucci, ambassadeur américain au Canada, ne s'est jamais gêné pour exprimer publiquement les insatisfactions de son gouvernement devant certaines décisions canadiennes. Il y a eu l'Irak, et maintenant le bouclier antimissile. Est-ce le rôle d'un ambassadeur d'exprimer, sur la place publique, de telles insatisfactions ? Même si elles étaient réelles, en quoi le fait de les exprimer ainsi est-il d'une quelconque pertinence ? Que M. Cellucci soit perplexe devant certaines des décisions de notre gouvernement, on peut le comprendre. Mais nous faudrait-il toujours nous aligner sur les décisions de son pays ? Ce qui rend pour leur part plusieurs Canadiens perplexes, c'est justement l'attitude d'un tel ambassadeur. Un peu de discrétion dans ses interventions publiques et un peu plus de respect des positions canadiennes auraient sans doute contribué à rehausser son rôle d'ambassadeur. Souhaitons que son successeur ait envers les Canadiens des interventions plus « diplomatiques ».

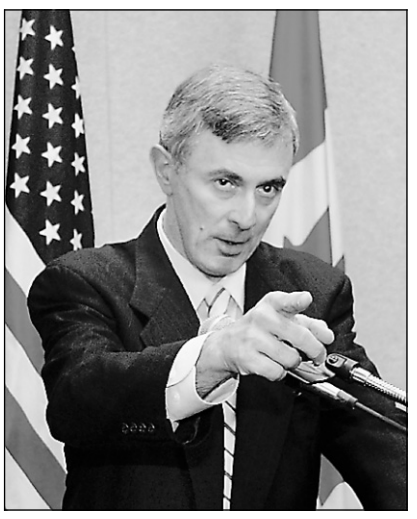


PHOTO FRED CHARTRAND, PC©
Paul Cellucci

Pierre Fortier
Bécancour

Le pays souverain



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

« Nous sommes un pays souverain et l'on n'envahit pas l'espace aérien d'un pays souverain sans demander la permission. » — Paul Martin.

////////////////////////

Le premier ministre Martin était en train de finir son Kraft Dinner (son mets préféré, a-t-il déjà révélé) lorsqu'il reçut un appel du président Bush.

« Mister Prime Minister, il y a un missile en provenance de Sibérie qui survole l'Alaska en direction de la Colombie-Britannique. Nos gars, au haut-commandement du bouclier antimissile, sont prêts à passer à l'action. Nous autorisez-vous à l'intercepter dans votre espace aérien ? »

« Oh. Euh. Ouf... Écoutez, je vais vous rappeler. Il faut que je consulte mes conseillers. (À sa secrétaire : « Où est Terry ? Dites-lui de venir tout de suite avec David et Tim et le reste de la gang.)Terry O'Leary, David Herle, Tim Murphy et les autres finissent par rappliquer.

« Oh là là, quelle histoire ! Qu'est-ce qu'on va faire... », se lamente M. Martin.

« Vous inquiétez pas, chef, on vous dira quoi faire », dit le conseiller le plus senior.

« D'abord, on va faire un focus group. Les focus group, y'a qu'ça pour voir ce que pense l'opinion publique. »

« Mais je ne voudrais pas trop faire attendre M. Bush », s'inquiète M. Martin.

« Pas de souci, chef, on vous fait un focus group dans la demi-heure. »

Paul Martin pâlit : « Vous voulez dire que tout de suite après, il va falloir prendre une décision ? Une décision finale et irréversible ? Écoutez les boys, ça m'aura pris une quinzaine de mois pour combler les sièges vacants au Sénat, vous savez que je déteste les décisions précipitées. »

« Chose certaine, dit un conseiller, si l'on dit oui, on perd le Québec. Les Québécois sont contre le bouclier antimissile, et ils se fichent de la Colombie-Britannique comme de leur dernière chemise. Et si l'on dit non, alors bien évidemment on perd la Colombie-Britannique. »

« Je voudrais pas avoir l'air cynique, patron. Mais quelle province a le plus grand nombre de sièges ? »

« Pas si vite », interjette un autre conseiller, « le Québec a plus de comtés mais on a plus de potentiel en Colombie-Britannique. Ils n'ont pas de « Bloc », là-bas. »

Paul Martin est de plus en plus angoissé. « Dire non ou ne pas dire non ? *To be or not to be ?*... Devrais-je appeler Gilles Duceppe ? Après tout c'est un ancien mao, peut-être qu'il n'aimerait pas l'idée que les honnêtes travailleurs de l'Ouest se fassent zigouiller par un missile sibérien ? »

« Oubliez ça, patron, il va vous extorquer la lune en échange de son appui. »

Soudain, le petit dernier de l'équipe lève la main : « Êtes-vous bien sûr, chef, que le missile se dirige vers la Colombie-Britannique ? Des fois, avec les vents d'Ouest... ».

Paul Martin appelle le commandant de NORAD au Colorado. « Où est-ce qu'il est rendu, ce foutu missile ? »

« Il a viré vers l'est et se dirige actuellement vers Calgary, en Alberta. »

Dans le bureau de Paul Martin, c'est la joie. « Calgary ? Il n'y a pas trois électeurs libéraux à Calgary ! Monsieur le premier ministre, votre décision est prise. En refusant aux Américains l'accès à notre espace aérien, vous ferez d'une pierre deux coups : vous vous débarrassez de l'Alberta conservatrice et vous vous renforcez au Québec. Génial, non ? Hé, chef, vous rendez-vous compte ? On s'en va vers un gouvernement majoritaire ! »

« C'est quand même dommage pour les Rocheuses, murmure Martin, soudain sentimental.

« Voyons donc, chef, les Rocheuses en ont vu d'autres. Les dinosaures, l'ère glaciaire, le réchauffement de la planète, c'est bien pire qu'un petit missile sibérien.

« Oui, mais avec des Rocheuses aplaties, les Québécois vont trouver que le Canada manque d'attrait... »

« Arrêtez-ça, chef, vous parlez comme Jean Chrétien. Allez, hop, on appelle Bush et on lui dit non. »

Paul Martin rappelle Bush. « Allô, c'est Martin. »

« Martin qui ? »

Le premier ministre décline son identité et déclare que le Canada refuse l'accès au missile américain.

Mais Bush écoute à peine : « Ne vous en faites pas, Prime Minister, le problème est réglé. Le missile sibérien a été intercepté il y a une demi-heure au nord de l'Alberta.

« Mais on est un pays souverain, non ? », balbutie Martin.

« Soyons sérieux, mon vieux. Calgary est à une heure du Montana, et au cas où vous l'auriez oublié, votre ville natale de Windsor est à cinq minutes de Detroit. Alors pour la souveraineté, on repassera. »

Mis au courant de la conversation, le « braintrust » de Paul Martin prend la chose du bon côté. « Finalement, *boss*, tout est pour le mieux. On s'en sort sans dommage politique et sans même avoir eu à prendre une décision ! »

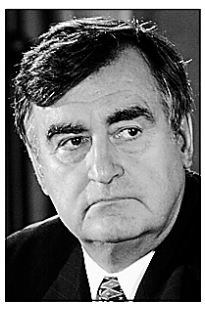
« Oui, mais maintenant qu'est-ce qu'on va faire ? Dois-je condamner les Américains pour leur geste belliqueux, ou les remercier d'avoir sauvé l'Alberta ? »

« Vous inquiétez pas, *boss*, on va faire un focus group là-dessus. »

Un petit pain

En rejetant le site Outremont, c'est en quelque sorte un rendez-vous avec l'avenir qu'on refuse

LUCIEN BOUCHARD



L'auteur a été premier ministre du Québec de 1996 à 2001.

Le premier ministre Jean Charest comptait sans doute sur les travaux de la commission parlementaire de la semaine dernière pour éclairer la décision qu'il doit prendre sur la localisation du CHUM. Il était en droit de s'attendre à ce que le ministre de la Santé et des Services sociaux conduise un exercice d'écoute attentive, de dialogue ouvert et d'analyse objective. Il doit être bien déçu. Son ministre a plutôt jugé bon d'orchestrer la mise en scène d'une exécution sommaire du projet Outremont.

Robert Lepage lui-même n'aurait pas mieux fait en termes de distribution des rôles, d'agencement des interventions et de finalité implacable du dénouement. Décor somptueux, petits et grands rôles, bons et méchants : tout y était.

Rien qu'à voir comment le ministre traitait les interventions du recteur Robert Lacroix et des ingénieurs Guy St-Pierre et Armand Couture, n'importe qui pouvait constater que ces derniers étaient les méchants et que le scénario ne leur réservait pas la meilleure part. Du coup, on ne pouvait manquer de voir dans le ministre Couillard et son expert, l'ancien premier ministre Daniel Johnson, les héros de la pièce.

Quelle galère !

Les deux ingénieurs ont dû se demander immédiatement ce que diable ils étaient venus faire dans cette galère. Mettons-nous un instant à la place de ces éminents professionnels qui ont exécuté des grands travaux à travers le monde (centrales de la baie James, tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine, etc.), géré à la douzaine des délais et des coûts de construction, dirigé de grandes sociétés comme Lavalin, Hydro-Québec et la Banque Royale.

Voici qu'ils reçoivent un jour un appel des plus hautes autorités du gouvernement du Québec, aux prises avec la controverse malsaine que suscite le choix du site de l'hôpital universitaire francophone. Le débat a dérapé au point de créer un climat empoisonné, où les protagonistes se sont rangés en camps retranchés et où les médias ont même fait écho à une rumeur de démission du ministre responsable du dossier. Pour clarifier la situation, calmer le jeu et introduire plus d'objectivité dans la prise de décision, le premier ministre et son ministre de la Santé et des services sociaux sollicitent l'expertise de messieurs St-Pierre et Couture qui acceptent. Ils procèdent à l'étude comparative des deux sites proposés et déposent un rapport étoffé qu'ils sont priés ensuite de présenter à la commission parlementaire chargée de faire la lumière sur la question.

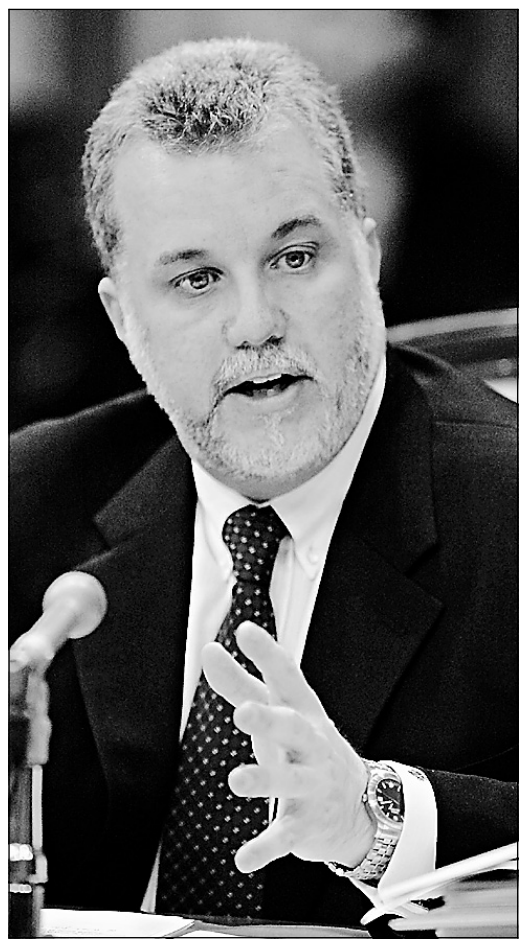


PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©

Philippe Couillard

Le ministre Couillard a orchestré la mise en scène de l'exécution sommaire du projet Outremont.

Quelles ont dû être leur surprise et leur désarroi de constater qu'ils s'exposaient ainsi au désaveu public du ministre, mécontent des conclusions auxquelles ils en arrivaient ! Ce dernier n'a pu en effet cacher son déplaisir de les entendre affirmer que les coûts du CHUM à Outremont seraient inférieurs à ceux du CHUM à St-Luc. Il a fait la sourde oreille à leurs mises en garde sur les excédents de dépenses qu'engendreraient le recyclage de vieux bâtiments à St-Luc et l'opération simultanée de l'ancien hôpital durant l'édification du nouveau. Ils l'ont vu repousser les assurances prodiguées par leurs études sur la sécurité du site d'Outremont, confirmées par Transport Canada. Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage.

Le ministre leur oppose son expert, monsieur Daniel Johnson, dans une partie forcément inégale puisqu'il lui fait porter le chapeau additionnel d'ancien premier ministre.

Tout était joué d'avance. Cantonnés dans leur rôle d'experts, messieurs St-Pierre et Couture ne pouvaient l'emporter dans cette joute livrée sur le terrain de parlementaires aguerris et de maîtres du spectacle médiatique, d'autant que la baguette était tenue par un maestro aussi déterminé que talentueux. Qu'on ait pu faire naître l'impression que le danger des dépassements de coûts plane du côté du projet d'Outremont plutôt que de celui de St-Luc tient de la haute voltige. Il faut également beaucoup d'aplomb pour invoquer le plus haut degré de « francité » que favoriserait St-Luc, comme le faisait M. Johnson dans *La Presse* de dimanche.

Débat néfaste

Il est plus que temps qu'une décision mette un point final au débat acrimonieux et néfaste qui aura précédé le choix du site du CHUM. N'a-t-on pas frisé la démagogie en mettant en opposition médecins et patients, médecins chercheurs et médecins traitant, gens ordinaires et membres de la communauté d'affaires, élitisme et populisme, expertises et sondages ? Il ne manquerait plus que l'intervention d'un « focus group » pour compléter cette saga.

De surcroît, par quelle métamorphose en est-on venu à exalter les mérites du site de St-Luc, alors qu'il avait été formellement écarté dans l'étude commandée en 1999 par le gouvernement du Parti québécois. On me permettra de trouver le gâchis actuel d'autant plus regrettable que le ministre aurait pu l'éviter en confirmant la réalisation du CHUM sur le site du 6000, St-Denis, qui avait recueilli l'adhésion de tous.

Le dossier est maintenant sur le bureau du premier ministre, là où il devait aboutir de toute façon. Monsieur Charest a l'occasion de doter Montréal d'une réalisation d'envergure internationale, dans l'intérêt des patients du Québec, de l'enseignement médical francophone, de la recherche médicale, de la promotion économique du Québec et du développement de l'Université de Montréal. L'expression « grand projet » est accolée par certains à celui d'Outremont pour terrifier les frileux (il n'en manque pas par les temps qui courent où chaque projet est abattu en flammes avant même de prendre son envol). Quant à moi, je préfère « grand projet » à « petit pain ». Rien ne justifie que nous nous contentions d'un hôpital universitaire de compromis, partiellement recyclé et coincé dès le départ par l'exiguïté des espaces environnants. Il serait navrant de renoncer au même rayonnement et au même potentiel de développement que celui dont bénéficiera l'établissement que nos concitoyens anglophones s'apprêtent à édifier dans la cour Glen.

Les Québécois n'ont pas craint de construire les centrales de Manicouagan et de la baie James, de se donner un remarquable réseau d'éducation, de se pourvoir de généreux programmes sociaux, d'ouvrir des fenêtres sur le monde par l'Expo de 1967 et les Jeux olympiques de 1976, de se lancer à la conquête des marchés internationaux dans des secteurs technologiques de pointe. La construction d'un complexe intégré de soins, de recherche, d'enseignement médical et de développement économique nous donne encore une fois une occasion de grandeur et d'excellence.

Je ne puis me résigner à croire que le succès de l'opération de relations publiques de la semaine dernière nous aura fait rater cet autre rendez-vous avec notre avenir. Le moment est venu de renouer avec l'élan créateur dont nous sommes capables et de réaliser un projet à la hauteur des aspirations et des besoins des générations qui vont nous suivre.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Louise Arbour : un constat dérangeant

Je désire faire écho aux propos tenus ces jours derniers par M^me^ Louise Arbour. La pauvreté et les « grossières inégalités qui existent dans notre arrière-cour » étaient au centre de son allocution prononcée à l'occasion de la conférence annuelle LaFontaine-Baldwin. Même si le propos était juste, direct, incriminant, la question qui nous vient à l'esprit est la suivante : « Reste-t-il encore des oreilles sensibles à ce désolant constat ? » La voix qui nous parle, le portrait qu'elle nous donne de ce que nous sommes devrait susciter une réflexion en profondeur sur notre façon de traiter les plus démunis. Selon elle, il appartient aux tribunaux d'être aussi empressés et déterminés à « exprimer » les volontés (si volonté il y a) de notre pays à distribuer les richesses de façon équitable qu'ils le sont à défendre les droits et les libertés. Une société comme la nôtre doit se donner les moyens de corriger une situation de fait qui consiste à payer pour la formation d'une élite qui va perpétuer, si la tendance se maintient, le clivage entre les riches et les pauvres. Pourtant, être pauvre n'est rien d'autre que de ne pas avoir les moyens de devenir riche. Quand un simple appel de service coûte 46 $. Quand un avocat demande 200 $ l'heure pour une consultation.

Yves Deslauriers
Prévost

Un devoir pour le Canada

Bravo à cette femme pour sa prise de position en faveur des droits humains les plus fondamentaux. Dans notre société, il y aura toujours des gens économiquement désavantagés, et cela ne s'arrangera pas avec la mondialisation des marchés. Au contraire. Mais le Canada a les moyens et le devoir de subvenir à leurs besoins.

Christian Lafrance

Un système pour les possédants

Madame Arbour semble avoir très bien compris les tenants et aboutissants du système philanthropique qui s'est développé au Canada et aux États-Unis au fil du temps... Un système qui bénéficie d'abord et avant tout aux possédants, et ce par toute une série de mesures fiscales qui les encouragent à ne pas s'attaquer réellement aux fondements mêmes de la pauvreté, soit les disparités entre les riches et les pauvres causée par la non-redistribution sociale de la richesse. Le système actuel cherche plutôt à donner bonne conscience aux « inconscients » et à culpabiliser les bénéficiaires (les pauvres), ceux-là même qui souventes fois n'ont pas eu accès à l'éducation et aux réseaux de « p'tits copains » qui ces jours-ci, font la preuve qu'il est plus facile de devenir millionnaire en étant dans les coulisses du pouvoir qu'en allant travailler au salaire minimum chez tous les Wal-Mart de la terre. Des droits sociaux pour tous, voilà la base de la stabilité sociale pour l'avenir... Merci madame Arbour de nous rappeler à l'ordre.

Mario Bernier
Québec

BYE BYE LE LONG BAIL.
BONJOUR LE TAUX AVANTAGEUX.



mazda6 BERLINE GS 4 CYL. 2005

GAGNANTE
de plus de 90 prix internationaux.

LOUEZ À PARTIR DE **265 $** par mois, pour **24 MOIS** *
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 895 $
ET 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OU

OBTENEZ **0 %** de financement à l'achat
jusqu'à 24 mois †



MAZDA TRIBUTE GX 4 CYL. 2005

« Le Tribute demeure un des meilleurs utilitaires de loisir sur le marché. »
L'Annuel de l'automobile 2005

LOUEZ À PARTIR DE **295 $** par mois, pour **24 MOIS** *
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 195 $
ET 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OU

OBTENEZ **0 %** de financement à l'achat
jusqu'à 60 mois †



MAZDA B3000 DUAL SPORT 2005

Camionnette compacte importée
la plus vendue au pays depuis 18 ans ♦

LOUEZ À PARTIR DE **225 $** par mois, pour **24 MOIS** *
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 595 $
ET 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OU

OBTENEZ **0 %** de financement à l'achat
jusqu'à 48 mois †

mazda
www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup *plus* chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE REMARQUABLE GARANTIE COMPLÈTE

*Taux de location personnalisée Mazda : offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda6 GS 4 cyl. (G4SD55AA00), des Mazda Tribute GX 4 cyl. 2005 (WSXD55AB50) et des camionnettes Mazda B3000 DS Dual Sport 4x2 (XCXB55AA00) 2005 neufs. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. †Financement à l'achat aux particuliers de 0 % jusqu'à 24 mois sur les Mazda6 berline, Sport et Familiale Sport, de 0 % jusqu'à 60 mois sur les Mazda Tribute et de 0 % jusqu'à 48 mois sur les camionnettes de série B 2005 neufs. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. ♦Rapports de l'AIAMC 1987-2004. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 8 mars 2005.

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

3298815A